



HUMANITÄRE STIFTUNG SRK  
FONDATION HUMANITAIRE CRS  
FONDAZIONE UMANITARIA CRS

Rapport annuel 2014



# 1. Introduction

Le contexte actuel de taux bas et les efforts d'épargne des pouvoirs publics ne cessent d'accroître les attentes vis-à-vis des fondations donatrices. La Fondation humanitaire CRS en a aussi fait l'expérience en 2014, où le volume total des requêtes a atteint 22 mio de CHF, dépassant de plus de 100% le budget disponible, de 10,7 mio de CHF. L'inévitable pesée des enjeux a donné lieu à des discussions difficiles. Les choix arrêtés par la commission des demandes et par le Conseil de fondation ont obéi au souci d'obtenir, conjointement avec les organisations requérantes, le bénéfice le plus large possible en faveur des différents groupes cibles stratégiques.

Entrés en vigueur en 2014, les axes prioritaires 2014-2020 n'ont pas été sources de difficultés. Dérivés par le Conseil de la Croix-Rouge (CCR) de la Stratégie de la CRS en vigueur, ces grandes lignes visent à définir sur le fond la stratégie de soutien de la Fondation. Comme ceux applicables à la période 2007-2013, les axes prioritaires 2014-2020 reflètent toute l'étendue de la Stratégie de la CRS, si bien que la transition s'est opérée sans heurt.

L'activité de placement de la Fondation a été sereine et satisfaisante. Le portefeuille de l'institution a profité du nouveau recul inattendu des taux. Tant les obligations que les actions ont dégagé de bons rendements. Cependant, on table sur une conjoncture plus défavorable à l'avenir, si bien que les prévisions laissent entrevoir une performance nettement inférieure à celle enregistrée en 2014. Afin que les attentes restent en phase avec les possibilités de la Fondation, la communication anticipative avec les organisations requérantes revêt dans ces conditions une importance majeure.

## Fondation humanitaire CRS

Dieter Weber  
Président du Conseil de fondation

Charlotte Gysin  
Directrice

En sa qualité d'organe stratégique de la Fondation humanitaire CRS, le CCR a avalisé le présent rapport annuel le 6 mai 2015.



## Table des matières

|                                                                   |    |
|-------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Introduction .....                                             | 1  |
| 2. Soutien à des projets.....                                     | 4  |
| 2.1. Evaluation des requêtes.....                                 | 4  |
| 2.2. Suivi des projets validés.....                               | 7  |
| a) Mise en œuvre.....                                             | 7  |
| b) Impact.....                                                    | 10 |
| 2.3. Les projets financés en détail .....                         | 12 |
| a) Axe prioritaire 1: .....                                       | 12 |
| b) Axe prioritaire 2: .....                                       | 16 |
| c) Axe prioritaire 3: .....                                       | 20 |
| d) Axe prioritaire 4: .....                                       | 21 |
| e) Axe prioritaire 5: .....                                       | 33 |
| f) Contribution fixe au Conseil de la Croix-Rouge.....            | 35 |
| 3. Stratégie 2020 de la CRS.....                                  | 36 |
| 3.1. Orientations et groupes cibles stratégiques.....             | 36 |
| 3.2. Financement partiel de la mise en œuvre de la Stratégie..... | 37 |
| 4. Activité de placement: gestion de la fortune .....             | 38 |
| 4.1. Placements et revenus de la fortune 2014 .....               | 38 |
| 4.2. Perspectives 2015.....                                       | 39 |
| 5. Organisation de la Fondation humanitaire CRS.....              | 40 |
| 6. Faits et chiffres en bref.....                                 | 41 |

## **2. Soutien à des projets**

La vocation suprême de toute fondation réside dans la réalisation optimale de sa finalité. Voici les trois buts visés par la Fondation humanitaire CRS:

- a) assister la Croix-Rouge suisse (CRS) dans l'accomplissement de sa mission humanitaire, en Suisse et à l'étranger;
- b) soutenir des projets du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge;
- c) participer à l'approvisionnement de la Suisse en produits sanguins sur la base du don de sang volontaire et gratuit ainsi qu'à la promotion de la recherche et du développement dans le domaine de la transfusion; soutenir les Sociétés sœurs étrangères dans la fixation et la garantie d'exigences de qualité et de sécurité dans ce même secteur. Ces contributions sont fournies exclusivement sur une base d'utilité publique et sans but commercial.

Le soutien à la Croix-Rouge suisse (CRS) et à ses projets (soutien au Service de transfusion sanguine CRS inclus) à travers l'allocation des fonds dégagés est au cœur de l'activité de la Fondation, qui ne se résume pas à la sélection des requêtes, mais comprend aussi le suivi des projets validés.

### **2.1. Evaluation des requêtes**

Il y a deux échéances annuelles de dépôt des dossiers. Le secrétariat de la Fondation procède à l'enregistrement administratif de ceux-ci ainsi qu'à l'examen de leur conformité formelle et de leur exhaustivité. Seules les organisations de la CRS et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont éligibles à un soutien. Cette restriction contribue à instaurer une proximité institutionnelle entre la Fondation et les requérants qui favorise l'établissement de relations durables facilitant la compréhension mutuelle des besoins et des attentes de chacun.

Toutes les demandes formellement recevables font ensuite l'objet d'une évaluation et d'une délibération approfondies par la commission des demandes. Celle-ci les examine au regard des critères de dotation, notamment le bénéfice escompté pour les groupes cibles stratégiques, des aspects institutionnels et le budget de dotation annuel. Les axes prioritaires, qui définissent la stratégie de soutien de la Fondation, constituent cependant la référence majeure. En tant qu'organe stratégique de la Fondation humanitaire, le CCR décline la Stratégie de la CRS en axes prioritaires, assurant ainsi la conformité de l'activité allocative de l'institution avec les orientations stratégiques retenues par la CRS.

En 2014, les requêtes ont été évaluées une première fois à l'aune des axes prioritaires 2014-2020, dérivés de la Stratégie 2020 de la CRS. Comme les

anciens, les nouveaux axes prioritaires sont formulés de façon large et couvrent l'ensemble du spectre thématique de la Stratégie CRS. Le soutien à l'activité transfusionnelle en Suisse relève désormais clairement de l'axe prioritaire 1 (Santé en Suisse).

Grâce à cette ampleur thématique, le passage aux nouveaux axes prioritaires ne s'est pas traduit par le moindre heurt ni la moindre discontinuité dans la pratique allocative de la Fondation. Il est même possible de rattacher aux nouveaux axes prioritaires les projets en cours datant des exercices précédents.

Alors que les axes prioritaires 2014-2020 sont très largement étayés sur le plan thématique, ils sont bien plus étroitement adossés à la Stratégie de la CRS que les précédents. Prenant appui directement sur les orientations énoncées dans la Stratégie 2020, ils ne peuvent être interprétés qu'à la lumière du libellé de celles-ci. La Stratégie 2020 de la CRS met l'accent sur le positionnement de la CRS dans les divers champs d'activité. En dépit de leur éligibilité formelle, les requérants étrangers auront donc davantage de mal à présenter un dossier cadrant avec la stratégie de soutien de la Fondation.

#### **Axes prioritaires 2014-2020 de la Fondation humanitaire CRS**

1. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse (orientation stratégique 3)
2. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse (orientation stratégique 4)
3. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles (orientation stratégique 5)
4. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratégique 6)
5. Projets et activités dans le secteur de la formation non formelle dans les domaines d'activités clés Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage (orientation stratégique 7)
6. Projets et activités destinés à promouvoir et à renforcer les compétences clés Bénévolat et Activités de jeunesse (orientation stratégique 9)

*(Les principales orientations de la Stratégie 2020 de la CRS ainsi que les groupes cibles stratégiques sont énumérés ci-après au chapitre 3.1.)*

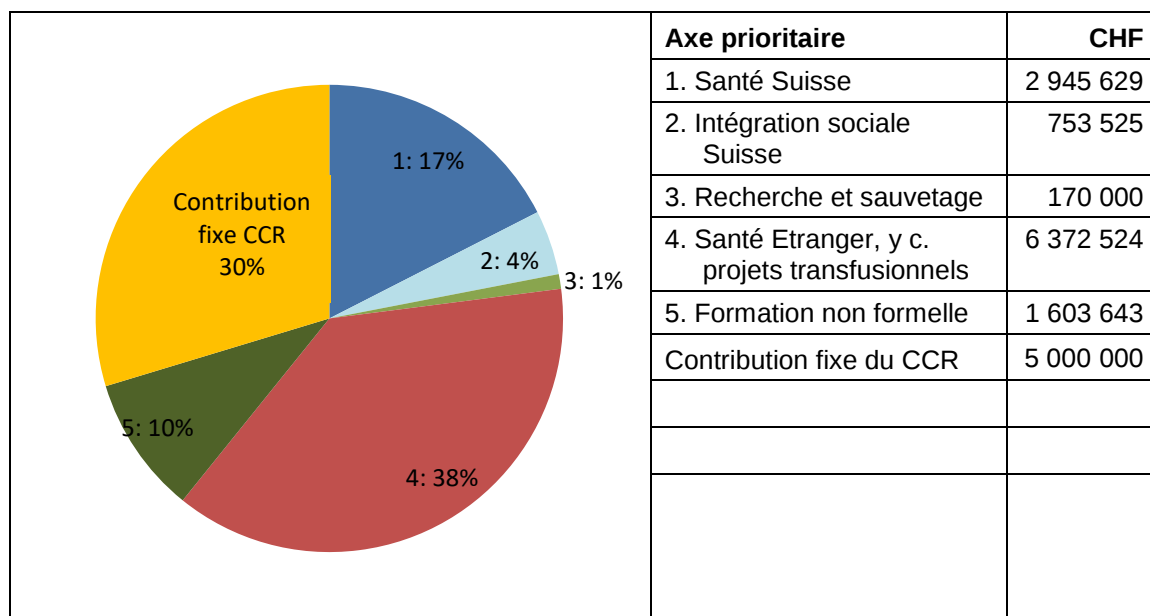
La commission des demandes formule un avis positif ou négatif à l'intention du Conseil de fondation, lequel statue en dernière instance.

Pendant l'année sous revue, 23 requêtes d'une valeur totale de 22 759 740 CHF ont été soumises au débit du budget de dotation ordinaire. Du fait du volume élevé des prétentions, une requête a été retirée par l'organisation qui l'avait émise. Sur les 22 restantes (22 202 257 CHF), seize

ont obtenu l'assurance d'un financement total ou partiel à hauteur de 10'313'050 CHF. De plus, deux requêtes totalisant plus de 1 532 271 CHF ont été approuvées sur le crédit-cadre pour des projets transfusionnels à l'étranger. Enfin, la Fondation humanitaire a versé au CCR une contribution annuelle fixe de 5 mio de CHF au titre des tâches dirigeantes et institutionnelles.

| Axes prioritaires (AP)                                                               | Requêtes déposées |                   | Projets avalisés |                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|
|                                                                                      | Nombre            | CHF               | Nombre           | CHF               |
| 1. Santé en Suisse                                                                   | 6                 | 10 546 936        | 4                | 2'645'629         |
| 2. Intégration sociale en Suisse                                                     | 4                 | 1 239 832         | 4                | 753 525           |
| 3. Recherche et sauvetage bénévoles                                                  | 1                 | 170 000           | 1                | 170 000           |
| 4. Santé à l'étranger                                                                | 9                 | 8 225 253         | 5                | 4 840 253         |
| 5. Secteur de la formation non formelle                                              | 2                 | 2'010'236         | 2                | 1 603 643         |
| 6. Bénévolat et activités de jeunesse                                                | 0                 | 00                | 0                | 00                |
| <b>Budget de dotation ordinaire</b>                                                  | <b>22</b>         | <b>22 202 257</b> | <b>16</b>        | <b>10'313'050</b> |
| Projets transfusionnels à l'étranger                                                 | 2                 | 1 532 271         | 2                | 1 532 271         |
| <b>Total des requêtes</b>                                                            | <b>24</b>         | <b>23 734 528</b> | <b>18</b>        | <b>11'845'321</b> |
| <b>Contribution fixe au CCR au titre des tâches dirigeantes et institutionnelles</b> |                   |                   |                  | <b>5 000 000</b>  |

#### Projets avalisés en 2014 par axe prioritaire



## 2.2. Suivi des projets validés

### a) Mise en œuvre

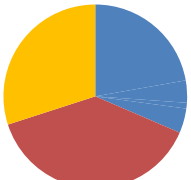
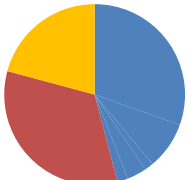
Les projets validés font l'objet d'un suivi par la Fondation humanitaire. Il s'agit de déterminer la conformité de leur mise en œuvre avec la requête avalisée sur la base de critères fixés par le responsable lui-même dans la description du projet, qui comporte des objectifs intermédiaires concrets et un budget.

Pour les projets pluriannuels, le versement de la tranche annuelle ultérieure est conditionné au dépôt d'un rapport intermédiaire sur l'exercice écoulé. Celui-ci rend compte de l'évolution opérationnelle et financière des activités: le projet avance-t-il conformément au calendrier? Les activités prévues ont-elles été réalisées et les objectifs intermédiaires formulés ont-ils été atteints? Le décompte renseigne sur l'affectation des ressources financières, tout écart budgétaire devant être justifié avec clarté et précision. Le rapport doit aussi faire état des objectifs matériels et du budget de la période suivante. En cas de variation notable par rapport à la planification initiale, une requête doit être adressée à la commission des demandes en vue d'une révision.

Cette procédure permet à la Fondation humanitaire de s'assurer que les moyens alloués ont bien été affectés conformément à la requête approuvée, autrement dit en faveur des causes, des publics cibles et des zones bénéficiaires énoncés. A quoi, à qui et où vont les fonds? Autant de points dont la Fondation peut s'enquérir et rendre compte à tout moment. La possibilité de comparer les flux financiers concrets de l'année sous revue avec les pratiques allocatives passées permet de mettre en évidence les écarts.

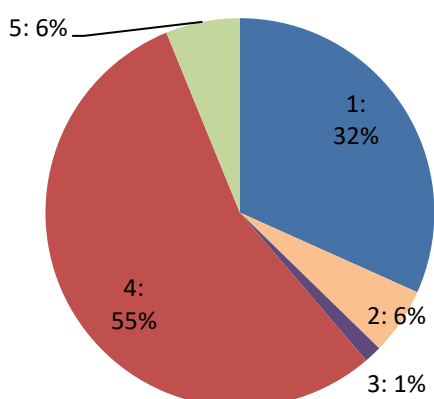
En 2014, la Fondation a suivi 64 projets, qu'elle a financés à hauteur de 11 680 538 CHF. S'y ajoute la contribution fixe de 5 000 000 CHF au CCR au titre des tâches dirigeantes et institutionnelles.

Ce chiffre peut être rapporté au nombre et au montant total des projets depuis le début de l'activité allocative de l'institution en 2002. A ce jour, 196 projets ont reçu l'assurance d'un financement total ou partiel à hauteur de 206 468 598 CHF. Entre 2002 et 2014, 54 300 000 CHF ont en outre été débloqués au titre des tâches dirigeantes et institutionnelles de la CRS.

| Versements 2014                                                                     |         | Allocations 2002-2014                                                                 |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
|  | 5,2 mio | Projets en Suisse                                                                     | 119,7 mio |
|                                                                                     | 6,4 mio | Projets à l'étranger                                                                  | 86,7 mio  |
|                                                                                     | 5 mio   | Tâches dirigeantes et institutionnelles                                               | 54,3 mio  |
|                                                                                     |         |  |           |

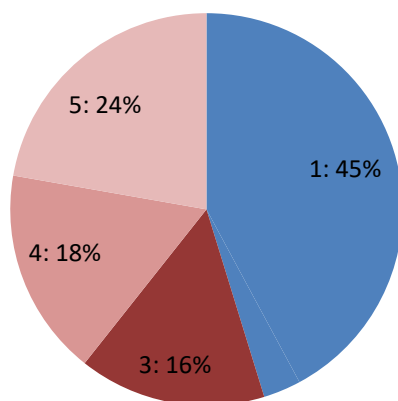
Sur les pages suivantes, les versements opérés en 2014 sont visualisés et mis en regard avec les pratiques allocatives de la période 2002-2014. Les graphiques ne font pas état des contributions en faveur des tâches dirigeantes et associatives.

### Fonds versés en 2014 par axe prioritaire 2014-2020



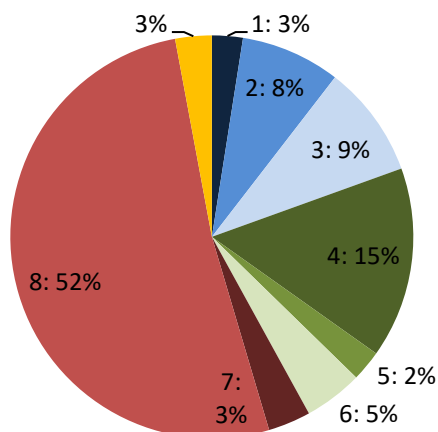
| Axes prioritaires                               | CHF               |
|-------------------------------------------------|-------------------|
| 1. Santé Suisse                                 | 3 704 662         |
| 2. Intégration sociale Suisse                   | 651 519           |
| 3. Recherche et sauvetage Suisse                | 170 000           |
| 4. Santé Etranger, y c. projets transfusionnels | 6 433 097         |
| 5. Formation non formelle Suisse                | 721 260           |
| 6. Bénévolat et activités de jeunesse           | --                |
| <b>Total</b>                                    | <b>11 680 538</b> |

### Fonds versés en 2014 par zone bénéficiaire



| Zones bénéficiaires | CHF               |
|---------------------|-------------------|
| 1. Suisse           | 5 247 441         |
| Etranger            | 6 433 097         |
| 2. Afrique          | -386 561          |
| 3. Asie             | 1 920 543         |
| 4. Amérique latine  | 2 129 761         |
| 5. Europe           | 2 769 354         |
| <b>Total</b>        | <b>11 680 538</b> |

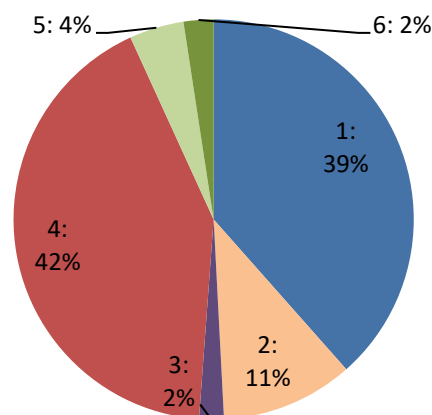
### Fonds versés en 2014 par groupe cible selon la Stratégie 2020 de la CRS



| Groupe cible                                      | CHF               |
|---------------------------------------------------|-------------------|
| <b>Groupe cible en Suisse</b>                     |                   |
| 1. Personnes socialement défavorisées             | 289 369           |
| 2. Personnes privées d'un accès adéquat aux soins | 933 033           |
| 3. Personnes dépendantes + proches                | 1 054 596         |
| 4. Enfants tributaires d'un soutien + familles    | 1 790 500         |
| 5. Requérants d'asile, etc.                       | 288 683           |
| 6. Sauvetage et premiers secours                  | 549 417           |
| <b>Groupe cible à l'étranger</b>                  |                   |
| 7. Victimes de catastrophes                       | 398 443           |
| 8. Personnes privées d'un accès adéquat aux soins | 6 034 654         |
| <b>Aucun groupe cible stratégique</b>             | 341 834           |
| <b>Total</b>                                      | <b>11 680 538</b> |

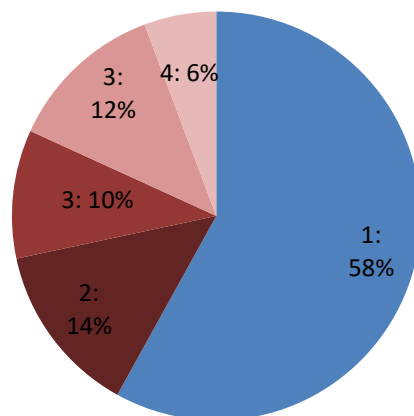
### Fonds versés en 2002 – 2014 par axe prioritaire 2014-2020

| Axes prioritaires                                | CHF                |
|--------------------------------------------------|--------------------|
| 1. Santé Suisse                                  | 79 423 924         |
| 2. Intégration sociale Suisse                    | 22 107 671         |
| 3. Recherche et sauvetage Suisse                 | 4 113 609          |
| 4. Santé Etranger, y c. projets trans-fusionnels | 86 730 281         |
| 5. Formation non formelle Suisse                 | 9 111 719          |
| 6. Bénévolat et activités de jeunesse            | 4 981 394          |
| <b>Total</b>                                     | <b>206 468 598</b> |



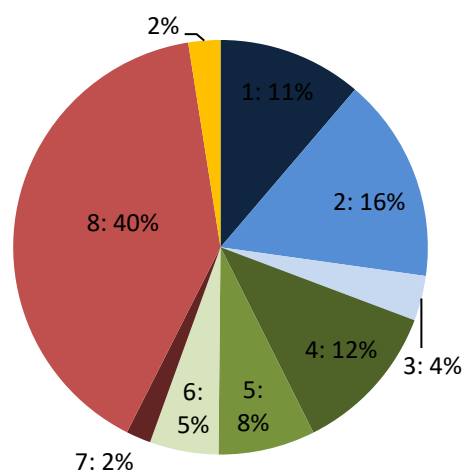
### Fonds versés en 2002 – 2014 par zone bénéficiaire

| Zones bénéficiaires | CHF                |
|---------------------|--------------------|
| 1. Suisse           | 119 839 982        |
| Etranger            | 86 628 616         |
| 2. Afrique          | 28 092 334         |
| 3. Asie             | 20 994 219         |
| 4. Amérique latine  | 25 746 557         |
| 5. Europe           | 11 795 506         |
| <b>Total</b>        | <b>206 468 598</b> |



### Fonds versés en 2002 – 2014 par groupe cible selon la Stratégie 2020 de la CRS

| Groupe cible                                      | CHF                |
|---------------------------------------------------|--------------------|
| <b>Groupe cible en Suisse</b>                     |                    |
| 1. Personnes socialement défavorisées             | 23 209 304         |
| 2. Personnes privées d'un accès adéquat aux soins | 32 982 776         |
| 3. Personnes dépendantes + proches                | 7 254 610          |
| 4. Enfants tributaires d'un soutien + familles    | 24 511 404         |
| 5. Requérants d'asile, etc.                       | 15 597 305         |
| 6. Sauvetage et premiers secours                  | 11 078 384         |
| <b>Groupe cible à l'étranger</b>                  |                    |
| 7. Victimes de catastrophes                       | 3 976 271          |
| 8. Personnes privées d'un accès adéquat aux soins | 82 694 010         |
| <b>Aucun groupe cible stratégique</b>             | 5 164 534          |
| <b>Total</b>                                      | <b>206 468 598</b> |



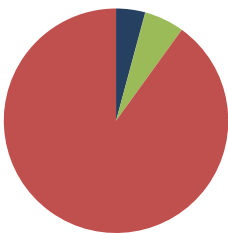
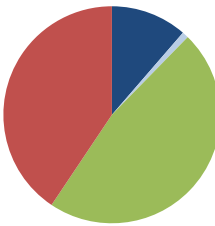
## b) Impact

S'il est relativement aisé de rendre compte de la mise en œuvre d'un projet et, donc, de l'affectation des fonds de la Fondation humanitaire, il est autrement plus difficile de se prononcer sur l'impact ou l'utilité des interventions. Les effets, qui se déploient à différents niveaux et, suivant le cas, ne se font jour qu'à moyen ou à long terme, ne dépendent souvent pas de la seule qualité de la mise en œuvre. En outre, dans certains projets relevant notamment de la formation ou du développement organisationnel, le bénéfice en faveur des groupes cibles stratégiques ou des bénéficiaires finaux ne peut être qu'indirect. D'où la quasi-impossibilité de se prononcer sur l'impact des financements de la Fondation humanitaire pour tel ou tel groupe cible.

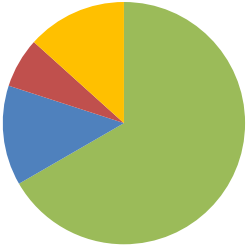
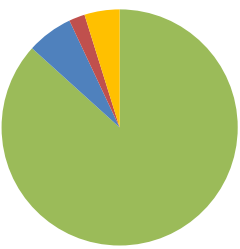
Cependant, la question de savoir si l'effet escompté a été atteint est cruciale pour chaque projet. Ainsi, la Fondation humanitaire exige des responsables de projet qu'ils présentent dès le dépôt de leur dossier un concept d'évaluation. Y sont énoncés les critères au regard desquels l'impact et le bénéfice du projet sont, à sa clôture, évalués par les responsables. Constitutive du cycle du projet, cette évaluation fait partie des attributions normales de ces derniers. En fonction des enjeux et de l'étendue du projet ainsi que des contraintes auxquelles ils sont soumis, les responsables opteront pour une évaluation interne ou externe. Fondés sur les critères énoncés dans le concept, les résultats sont restitués dans le rapport final à la Fondation humanitaire. Celle-ci peut ainsi s'assurer que l'ensemble du cycle du projet est clos. L'évaluation fournit en outre des données chiffrées sur les bénéficiaires et la mesure autoévaluée de l'impact généré.

En 2014, quinze rapports finaux sur des projets achevés ont été soumis. La Fondation humanitaire a financé à hauteur de 13 759 390 CHF ces projets qui, si l'on inclut les fonds propres et de tiers, ont bénéficié d'un apport total de 19 228 390 CHF. Les conclusions suivantes peuvent en être tirées:

Au total, 96 635 personnes ont bénéficié directement de sept des quinze projets. Huit projets ont produit leur effet indirectement, d'où la difficulté voire l'impossibilité de dénombrer les bénéficiaires finaux (analyse du système hondurien de transfusion sanguine, cours de sauveteur en e-learning). La Fondation a investi 10 514 000 CHF dans les sept projets à action directe.

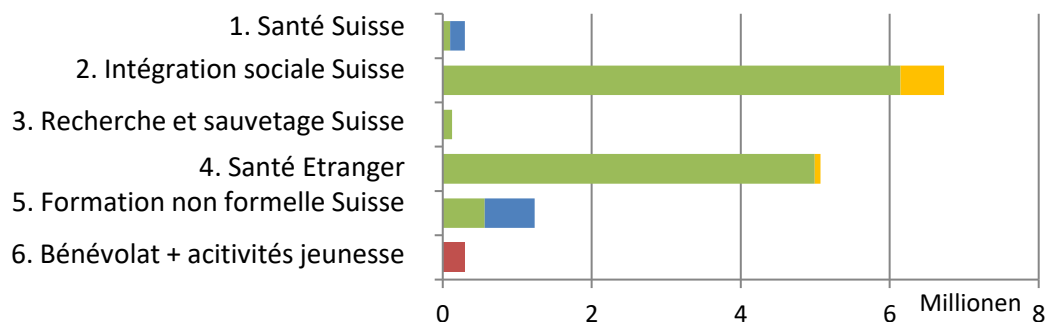
| Nombre de bénéficiaires                                                             |        | Financement de la FH CRS                       |                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                     | Pers.  | Groupes cibles en Suisse                       | CHF                                                                                   |
|  | 4040   | 1. Personnes socialement défavorisées          | 1 194 000                                                                             |
|                                                                                     | 45     | 3. Personnes dépendantes + proches             | 100 000                                                                               |
|                                                                                     | 5550   | 5. Requérants d'asile, etc.                    | 4 950 000                                                                             |
|                                                                                     |        | Groupes cibles à l'étr.                        |                                                                                       |
|                                                                                     | 87 000 | Personnes privées d'un accès adéquat aux soins | 4 270 000                                                                             |
|                                                                                     | 96 635 | Total                                          | 10 514 000                                                                            |
|                                                                                     |        |                                                |  |

Alors que l'impact des sept projets à effet direct est jugé «bon» par les responsables, celui des huit à effet indirect donne lieu à différentes auto-évaluations: l'impact (indirect) généré est ainsi considéré comme «bon» dans trois cas, «moyen» dans deux et «mauvais» dans un. Pour deux projets, aucun commentaire quant à l'impact ou au bénéfice n'a été possible.

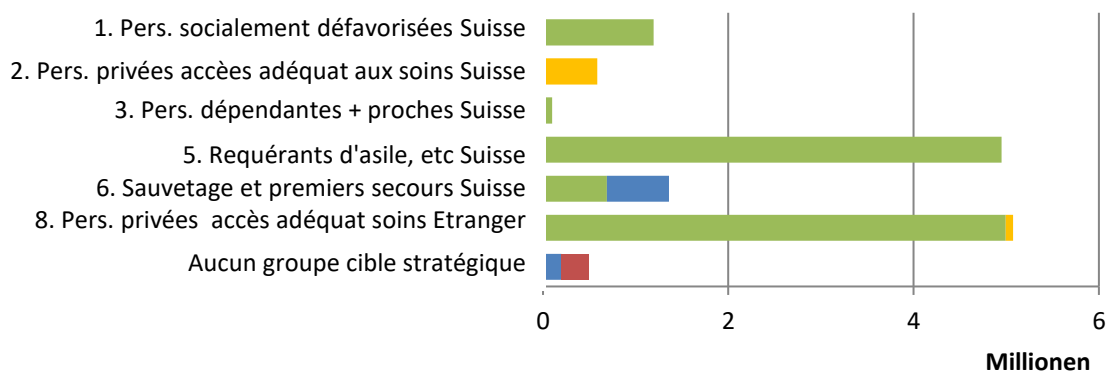
| Nombre de projets                                                                 |         | Financement de la Fondation                                                         |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------|-------------------------------------------------------------------------------------|------------|
|  | Projets | Impact                                                                              | CHF        |
|                                                                                   | 10      | Bon                                                                                 | 11 929 000 |
|                                                                                   | 2       | Moyen                                                                               | 868 000    |
|                                                                                   | 1       | Mauvais                                                                             | 300 000    |
|                                                                                   | 2       | Aucun commentaire                                                                   | 662 390    |
| 15                                                                                |         | Total                                                                               | 13 759 390 |
|                                                                                   |         |  |            |

Selon l'auto-évaluation des responsables de projet, l'impact obtenu par axe prioritaire et par groupe cible stratégique se présente de la façon suivante:

#### Auto-évaluation de l'impact par axe prioritaire



#### Auto-évaluation de l'impact par groupe cible stratégique



## 2.3. Les projets financés en détail

En 2014, la Fondation humanitaire a financé 64 projets à hauteur de 11 680 538 CHF. S'y ajoute la contribution fixe de 5 000 000 CHF au CCR au titre des tâches dirigeantes et institutionnelles. Les projets sont passés en revue ci-après par axe prioritaire. Suite à l'entrée en vigueur des nouveaux axes prioritaires en 2014, quelques décalages par rapport au précédent rapport annuel se font jour. Entre autres nouveautés, notons que l'activité transfusionnelle en Suisse relève désormais de l'axe prioritaire 1.

### a) Axe prioritaire 1: projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse (orientation stratégique 3)

#### Permanence médicale Meditrina (rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

Meditrina est une permanence médicale pour les sans-papiers gérée par la Croix-Rouge zurichoise. Elle assure la prise en charge de base de personnes malades qui séjournent irrégulièrement en Suisse, les adresse si nécessaire aux médecins de son réseau et veille à faciliter l'accès du groupe cible aux services de santé publique.

Pendant l'année sous revue, 326 patients ont bénéficié de 1006 consultations. Les pourparlers menés en 2013 avec les acteurs politiques et sanitaires compétents en vue d'obtenir une solution en faveur des sans-papiers sous le régime des forfaits par cas ainsi que pour assurer un accès aux soins aux ressortissants de l'espace européen en quête d'une aide ont porté leurs fruits en 2014. Ce dernier public peut désormais être adressé à des structures municipales.

#### AEQUALITAS – égalité des chances en matière de soins

Le projet AEQUALITAS se conçoit comme une réponse au problème des inégalités sanitaires. Il vise à promouvoir l'accès des migrants aux soins en combattant les obstacles et les pratiques discriminatoires.

Prévu à l'intention des associations cantonales de la Croix-Rouge (AC CR) intéressées, l'atelier de lancement sur le développement et la consolidation des offres en matière d'égalité face à la santé s'est tenu pendant l'année sous revue. Il a débouché sur le dépôt et la validation de six requêtes émanant de cinq AC CR de toutes les régions linguistiques (service d'accompagnement pour personnes socialement défavorisées, cours sur la santé pour migrants âgés, cours pour proches soignants issus de la migration, préparation à la naissance dans les langues parlées par les migrantes).

#### Salute – consultation socio-médicale

Dans le cadre du projet Salute de l'AC CR zurichoise, des bénévoles assistent des personnes en proie à des problèmes sociaux qui leur sont adressées par des cabinets de généralistes et les services sociaux. Leur tenant lieu de conseillers, ils les aident à gérer leur quotidien, pallient les déficits de leur réseau social et orientent les patients vers les structures compétentes.

En 2014, le nombre de demandes est resté de 25% inférieur à l'objectif, fixé à 150. Par contre, les heures fournies par les bénévoles ont augmenté du fait de la plus grande complexité des cas, qui ont requis un investissement plus important que prévu. L'encadrement plus étroit assuré par les bénévoles a toutefois contribué à une prise en charge de grande qualité, même des cas les plus exigeants.

#### Zahnmedizin ohne Grenzen

En Suisse, plusieurs permanences assurent la prise en charge médicale de base des sans-papiers. Mais il n'existe aucune offre spécialisée dans les soins dentaires pour ce groupe cible particulièrement vulnérable. La CRS se propose d'améliorer durablement la santé dentaire des sans-papiers de la région de Berne par des mesures ciblées et des dispositifs de prévention.

En 2014, la demande s'est maintenue à un niveau élevé et le dénuement des patients n'a cessé d'être important. L'offre a donc été très prisée, le cours d'hygiène bucco-dentaire aussi. Les patients ont eux-mêmes pris en charge le quart des coûts des interventions planifiées.

#### Projet AIDE

Conformément à la stratégie, les AC CR doivent investir le domaine d'offres Aide ou consolider leurs activités en la matière. A cet égard, quatre axes d'intervention ont été identifiés (aide aux proches de personnes atteintes de démence, service de visite et d'accompagnement bénévole, ouverture de permanences, création d'une offre de conseil de proximité), complétés par une plateforme de promotion de l'offre dans son ensemble.

Le projet AIDE a débuté de façon très concluante. En 2013-2014, 21 AC CR ont déposé 53 requêtes relatives à des projets partiels. Au cours des prochaines années, seize projets partiels portant sur des services d'aide pour proches de personnes démentes et 20 ayant trait à des services de visite et d'accompagnement seront mis en œuvre. De plus, onze nouvelles permanences d'information et de conseil pour proches soignants ainsi que six nouvelles offres de conseil de proximité seront créées. Le site Web a été ouvert en fin d'année ([www.proche-aidants](http://www.proche-aidants), [www.pflege-entlastung](http://www.pflege-entlastung), [www.familiari-curanti.ch](http://www.familiari-curanti.ch)).

#### Garde d'enfants à domicile (rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

La garde d'enfants à domicile (GED) est une prestation déployée par les AC CR auprès des familles en cas de maladie. Elle consiste à dépêcher le plus vite possible au domicile familial une garde qualifiée qui s'occupe de l'enfant malade si ses parents doivent travailler. Les parents qui ont eux-mêmes des problèmes de santé peuvent aussi recourir à la prestation. L'offre bénéficie depuis 2003 du soutien de la Fondation humanitaire. En 2014, le Conseil de fondation a consenti une nouvelle rallonge budgétaire pour 2015. L'application des principes d'harmonisation de la prestation arrêtés en 2013 a été au cœur de l'agenda 2014. Un contrat-cadre conclu à l'échelle nationale avec la société Skyguide a permis d'expérimenter et d'optimiser toutes les modalités de collaboration avec des entreprises. Près de 107 000 heures de garde ont été fournies, soit une hausse de 3% par rapport à 2013.

### Gravita (nouveau)

Gravita est une structure destinée à dispenser une prise en charge globale à des migrants et à des réfugiés traumatisés. Constitutive du dispositif d'intégration du canton de Saint-Gall et de ses communes, elle fondera sa démarche thérapeutique sur les enseignements les plus récents de la recherche sur le cerveau et sur le stress. En 2014, la Fondation humanitaire a consenti à un financement d'amorçage sur deux ans (2015-2016) de ce projet de l'AC CR saint-galloise.

### Fonds de solidarité

Le fonds de solidarité vise à atténuer à travers une aide financière la détresse de personnes contaminées lors de transfusions sanguines. Expression de la sympathie de la CRS, il est alimenté par la Fondation humanitaire sous la forme d'une contribution annuelle.

En 2014, un montant total de 558 000 CHF a été versé à des personnes infectées par des produits sanguins de Transfusion CRS Suisse, contribuant à soulager les difficultés financières de 30 patients porteurs du VIH et de leurs proches ainsi que de deux patients hépatiques.

### Transfusion d'anticorps anti-leucocytaires

Présents chez près d'un tiers des donneurs, les anticorps anti-leucocytaires peuvent être à l'origine de graves complications transfusionnelles. Mais personne n'a pu établir à ce jour lesquels comportent un danger pour le receveur. Une étude est consacrée à cette question cruciale pour la sécurité transfusionnelle.

Le projet a été conduit dans les hôpitaux cantonaux de Bâle et de Saint-Gall. La collecte des données s'est achevée fin décembre 2014. Dans environ la moitié des quelque 5000 transfusions dont la traçabilité est assurée, les éventuels effets indésirables ont été étudiés. L'analyse des données sera entreprise au premier trimestre 2015.

### Création d'un laboratoire de biologie moléculaire de Transfusion CRS Suisse SA à Zurich

Il s'agit, grâce à ce laboratoire zurichois de recherche et de diagnostic spécialisé en biologie moléculaire, de répondre aux besoins présents et futurs de l'approvisionnement en sang et de la médecine transfusionnelle clinique. Ce saut technologique favorisera la coopération des centres de don du sang en Suisse et ouvrira de nouvelles possibilités de dépistage.

Ce projet a été achevé avec succès en 2014 dans les limites du budget estimé et dans le délai imparti. Il a porté sur un total de 37 254 donneurs examinés. Dix Services régionaux de transfusion sanguine (SRTS) y ont été associés avec succès. Leur contribution a revêtu la forme de 13 195 échantillons (35,4%). La démarche a abouti à l'identification de 333 nouveaux donneurs rares, qui ont été inscrits au *Rare Donor File* de Transfusion CRS Suisse. La sécurité transfusionnelle a ainsi été multipliée par presque deux. Sur tous les points étudiés, la nouvelle méthode s'avère neutre sur le plan des coûts, extrêmement fiable et à certains égards supérieure aux procédés classiques.

#### Laboratoire de référence national d'immunohématologie

Le laboratoire de référence national de Berne recourt lui aussi au diagnostic moléculaire parallèlement au diagnostic sérologique. Il s'agit d'utiliser les deux méthodes de façon à parvenir à une complémentarité optimale entre elles dans le but d'administrer à chaque patient les produits sanguins les plus adaptés et de prévenir les effets indésirables.

De 2012 à 2014, 20 000 donneurs ont fait l'objet d'un typage à grande échelle à l'aide des techniques de biologie moléculaire, plus sensibles. Ces données ont été transférées dans les systèmes informatiques des banques de sang des SRTS bâlois, bernois et vaudois. La sécurité transfusionnelle de patients présentant des profils d'anticorps délicats a ainsi été considérablement accrue. Autre conséquence du projet: la part des donneurs réputés rares (inscriptions au *Rare Donor File*) a augmenté de plus de 100%.

#### Développement du personnel – cadres spécialisés dans l'approvisionnement en sang

Le projet vise à assurer à long terme une relève de spécialistes – médecins ou non – de la collecte de sang et de la médecine transfusionnelle.

Le programme de développement du personnel est actuellement suivi par dix cadres des SRTS. Huit ont commencé la formation en 2013, rejoints par une neuvième personne en 2014, un dixième candidat étant inscrit pour 2015. L'un des participants a déjà terminé la formation avec succès.

#### Produits sanguins exempts de CMV (nouveau)

Les cytomégalovirus (CMV) peuvent être transmis par voie transfusionnelle. Chez les patients immunodéprimés, l'infection à CMV peut être grave voire mortelle. Grâce à des expériences visant à éliminer ces virus lors du traitement de produits sanguins labiles, il s'agit d'établir une base scientifique permettant d'opérer une sélection uniforme à l'échelle de la Suisse de produits sanguins labiles pour patients à risque. En outre, des directives visant à instaurer une stratégie de dépistage propre à prévenir les infections à CMV posttransfusionnelles sont en cours d'élaboration.

Après l'approbation du projet par la Fondation en 2014, un système de dépistage moléculaire sera dans un premier temps mis au point afin de conduire les expériences d'élimination des CMV. En 2015, ces essais seront pratiqués sur d'authentiques produits sanguins.

**Axe prioritaire 1:** projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse  
(orientation stratégique 3)

| Projets en chiffres                                                                | Durée   | Contribution globale | Montant versé en 2014 |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------------------|-----------------------|
| • Permanence médicale Meditrina ZH                                                 | 2010-14 | 892 875              | 173 700               |
| • AEQUALITAS – égalité des chances en matière de soins                             | 2012-16 | 1 158 050            | 30 000                |
| • Salute – consultation socio-médicale                                             | 2013-15 | 354 270              | 104 333               |
| • Zahnmedizin ohne Grenzen                                                         | 2013-15 | 300 000              | 100 000               |
| • AIDE                                                                             | 2013-17 | 4 322 965            | 1 054 596             |
| • Garde d'enfants à domicile (GED)                                                 | 2003-14 | 17 400 000           | 1 450 000             |
| • Fonds de solidarité                                                              | 2004-23 | 15 500 000           | --                    |
| • Transfusion d'anticorps anti-leucocytaires                                       | 2011-14 | 161 230              | 108 960               |
| • Création d'un labo de biologie moléculaire                                       | 2011-14 | 1 330 000            | 180 000               |
| • Labo de réf. nationale d'immunohématologie                                       | 2012-14 | 360 000              | 22 500                |
| • Développement du personnel – cadres spécialisés dans l'approvisionnement en sang | 2013-16 | 1 120 000            | 443 198               |
| <b>Nouvellement approuvés en 2014</b>                                              |         |                      |                       |
| • Garde d'enfants à domicile (rallonge budgétaire)                                 | 2015    | 1 450 000            | --                    |
| • Permanence médicale Meditrina ZH (rallonge budgétaire)                           | 2015-17 | 533 709              | --                    |
| • Gravita – prise en charge des traumatismes                                       | 2015-16 | 925 175              | --                    |
| • Produits sanguins exempts de CMV                                                 | 2014    | 37 375               | 37 375                |

**b) Axe prioritaire 2: projets et activités dans le domaine d'activités clés  
Intégration sociale en Suisse (orientation stratégique 4)**

Ateliers *chili*

Sous la marque *chili*, les AC CR proposent des ateliers de prévention de la violence (*chili* pour enfants, *chili* pour adolescents, *chili* pour enseignants et écoles). L'offre vise à donner aux jeunes les moyens de résoudre leurs conflits de façon pacifique.

En 2014, les bases conceptuelles de *chili* ont été complètement remaniées. Elles se sont étoffées du complément «*chili* Intervention». Parallèlement, le Siège de la CRS a mis sur pied une plate-forme de connaissances et d'échanges à l'intention des moniteurs. Bien que les offres *chili* s'ouvrent de plus en plus à d'autres publics cibles (spécialistes de la formation, entreprises, associations sportives), le nombre de journées d'ateliers accuse un léger recul par rapport à 2013. Les mesures de marketing arrêtées avec les AC CR laissent toutefois entrevoir une nouvelle augmentation du nombre de journées d'ateliers pour 2015.

#### s@idelbullismo TI (nouveau)

L'AC CR tessinoise se dote d'une offre de formation ciblée à l'intention des adolescents d'âge scolaire (11-20 ans) afin de prévenir le mobbing et le cybermobbing. Les méthodes mises en jeu visent à permettre de parler ouvertement du problème, d'établir clairement le profil de l'auteur et de la victime et de donner des outils d'intervention concrets.

Pendant une phase pilote début 2014, le matériel a été testé dans trois classes secondaires et transposé ultérieurement en un support didactique concret qui restitue les expériences recueillies dans le cadre des cours *chili*. En septembre, la plus grande partie du matériel de travail définitif était prête. Plusieurs écoles manifestent déjà leur intérêt pour l'offre et ont demandé un soutien à la prévention du mobbing et du cybermobbing.

#### Vieillesse et solidarité intergénérationnelle

Le projet Vieillesse et solidarité intergénérationnelle comporte d'une part la fourniture d'un conseil professionnel aux organisations de la CRS en vue du développement et de l'adaptation de prestations et de projets ainsi que, d'autre part, un fonds de 300 000 CHF destiné à financer des projets novateurs en faveur des seniors et à promouvoir la solidarité intergénérationnelle.

En 2014, deux autres projets au débit de ce fonds ont été validés: Seniors d'ici et d'ailleurs (SIA), qui propose des activités et des cours de français à un groupe transculturel de seniors, et la rénovation d'un centre communautaire lors d'un camp d'été qui a réuni en 2014 dans le village de Koprivna, en Bosnie-Herzégovine, des adolescents des Croix-Rouge Jeunesse bosniaque et suisse. Ce centre vise à abriter des loisirs intergénérationnels qu'une bénévole de la Croix-Rouge de Zenica est chargée de lancer. Fin 2014, 248 220 CHF avaient été dépensés, 51 750 étant encore disponibles.

#### Restaurant de formation Fomaz

Fomaz est un projet de la CRS destiné à promouvoir l'intégration de réfugiés reconnus et de personnes admises à titre provisoire en proposant à six candidats une formation dans la restauration. Il s'agit, pendant la phase pilote triennale, d'imposer le projet à la fois comme ressource gastronomique et offre intégratrice dans le canton d'Uri.

Fomaz est devenu un incontournable de la scène gastronomique d'Altdorf. Une percée reflétée par le chiffre d'affaires, qui a évolué à la hausse en 2014. Le nouveau gérant engagé pendant l'année sous revue est à l'origine de divers changements qui ont accru l'efficacité. La consolidation financière n'est toutefois pas encore assurée. Les six places de formation ont été pourvues en 2014. Un emploi a été trouvé pour chacune des six personnes qui ont terminé leur stage en 2013 et 2014.

#### Détention

Destiné à des personnes détenues en vue du renvoi ou de l'expulsion, le projet consiste en un conseil sur les perspectives (information, point sur la situation, aiguillage vers d'autres ressources, etc.) et une aide visant à permettre aux candidats au retour de regagner leur pays d'origine dignement et en toute sécurité, sans recours à des mesures de contrainte.

Le projet a été achevé dès fin 2013. Après remise du rapport final, une provision de plus de 424 131 CHF a été dissoute en 2014. D'avril 2008 à décembre 2013, 5562 personnes au total ont recouru à un conseil. Parmi les bénéficiaires, 3739 (67%) ont quitté la Suisse, dont 3391 (91%) sans escorte, par des vols de lignes réguliers. Une aide financière de 227 CHF en moyenne a été versée à 1776 personnes (47%). La contribution de la prestation au désamorçage des conflits qui émaillent le quotidien carcéral a été reconnue. Dans cinq des sept cantons (BE, FR, TI, UR, VS), la pérennité des activités est assurée grâce à des conventions de prestations.

#### Sozial-, Rechts- und Rückkehrberatung im Transit Zürich (rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

L'AC CR zurichoise dispense dans la zone de transit de l'aéroport de Zurich-Kloten un conseil social, juridique et en vue du retour. Ni la Confédération ni le canton ne s'estimant responsables de ce périmètre, les autorités s'opposent à tout financement par les pouvoirs publics. En 2014, une nouvelle rallonge budgétaire a été octroyée par la Fondation humanitaire pour les années 2015-2016.

En 2014, 174 personnes ont bénéficié de 690 consultations. L'intégration de la procédure aéroportuaire dans la phase de test de la Confédération (centre de procédure de Zurich) et la prise en charge par l'organisation AOZ de l'encadrement des requérants à l'aéroport à compter de 2014 se sont déroulées sans heurts et n'ont pas eu d'incidence sur l'offre de conseil.

#### Aide individuelle – exclusion de l'aide sociale ZH

Le projet vise à assurer à des personnes exclues de l'aide sociale une information et un conseil ainsi qu'un aiguillage vers d'autres ressources et, en cas de détresse aiguë, une aide financière et matérielle transitoire. Il contribue à ce titre à la protection de la dignité d'un public très vulnérable.

Tant le nombre de candidats à une aide que celui des consultations dispensées sont restés constants par rapport à 2013 (789 consultations accordées à 169 cas en 2014 contre 792 à 156 en 2013). La précarité du statut de séjour, les conditions de vie dans les hébergements d'urgence et le manque de perspectives sont autant de circonstances défavorables qui, tôt ou tard, nuisent à la santé des personnes concernées.

#### Aide d'urgence aiguë GE

Depuis toujours, l'AC CR genevoise recueille et assiste des personnes vulnérables et démunies qui s'en remettent spontanément à la Croix-Rouge. Il s'agit désormais d'ouvrir une permanence d'accueil social à l'intention de personnes en détresse aiguë.

Grâce au recrutement d'une nouvelle collaboratrice en novembre 2013, cette structure est devenue une offre régulière de la Croix-Rouge genevoise. Sa notoriété est désormais bien établie auprès des divers acteurs de l'aide d'urgence, entraînant une nette augmentation du nombre de bénéficiaires. Ainsi, en 2014, 1529 consultations ont été assurées (contre 521 en 2013) et 1005 personnes ont reçu une aide (contre 471 en 2013).

### Kleider stärken Leute BS

Dans le cadre du projet d'intégration *Kleider stärken Leute*, l'AC CR de Bâle-Ville ouvre dans le quartier de Petit-Huningue un magasin de seconde main nouvelle formule. Le comptoir de vêtements gratuits hébergé dans la cour intérieure a déménagé dans un local commercial côté rue. Celui-ci offre des emplois à des personnes socialement défavorisées.

En 2014, de profonds changements sont intervenus dans le personnel et l'activité. A la fin de l'année, une convention de prestations assurant la viabilité financière à long terme du projet a été conclue avec le canton de Bâle-Ville: de quoi permettre d'offrir à compter de janvier 2015 des emplois protégés attrayants à des personnes présentant un handicap psychique et percevant une rente de l'AI.

### Schritt:weise – intégration BL

Schritt:weise est un programme d'encouragement précoce en faveur d'enfants âgés de 1 an et demi à 4 ans issus de familles en proie à des difficultés sociales, souvent sur fond de parcours migratoire. Ce projet de l'AC CR de Bâle-Campagne repose sur le postulat que l'évolution de l'enfant dépend dans une large mesure de ses interactions avec ses parents.

Pendant l'année sous revue aussi, le programme ludo-éducatif préventif a été très concluant. Sur les trois sites, 70 familles avec 80 enfants y ont participé. A l'occasion de visites à domicile, mères et enfants ont bénéficié d'offres de jeux propres à favoriser le développement. Des rencontres en groupe supplémentaires ont contribué à l'intégration sociale ainsi qu'à la diffusion de l'information. Le canton a soutenu les trois sites en prenant en charge 25% de leurs coûts, et les communes concernées ont pour la plupart donné des assurances quant à un financement pour 2015.

### Moi, personne âgée GE (nouveau)

«Moi, personne âgée» a reçu l'aval de la Fondation humanitaire. Il s'agit d'un projet intergénérationnel de la Croix-Rouge Jeunesse (CRJ) de Genève comportant tout un ensemble de mesures visant à sensibiliser les jeunes aux contraintes du grand âge et à les associer à des actions concrètes lors de la Journée internationale des personnes âgées. Un parcours spécial les met aux prises avec la réalité de diverses limitations. De plus, de jeunes bénévoles rendent visite à des personnes âgées à domicile ou dans des EMS.

### Aide aux enfants défavorisés GE (nouveau)

Le projet «Aide aux enfants défavorisés» de l'AC CR genevoise, qui propose diverses activités à des enfants défavorisés, a également obtenu le soutien de la Fondation. Au Centre d'intégration culturelle de la Croix-Rouge genevoise, ceux-ci ont accès à un service d'accompagnement aux devoirs, à une bibliothèque et à des lectures de contes. La Croix-Rouge Jeunesse organise des excursions à l'intention d'enfants défavorisés, des visites à l'hôpital et des animations en faveur d'enfants vivant dans des foyers pour requérants.

**Axe prioritaire 2:** projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse (orientation stratégique 4)

| Projets en chiffres                                                      | Durée   | Contribution globale | Montant versé en 2014 |
|--------------------------------------------------------------------------|---------|----------------------|-----------------------|
| • Ateliers <i>chili</i>                                                  | 2002-14 | 3 050 000            | 100 000               |
| • Vieillessement et solidarité intergénérationnelle                      | 2012-16 | 576 575              | --                    |
| • Restaurant de formation Fomaz                                          | 2012-14 | 615 000              | 182 000               |
| • Détention                                                              | 2008-13 | 4 954 784            | -424 131              |
| • Sozial-, Rechts- und Rückkehrberatung Transit ZH                       | 2007-14 | 1 016 972            | 148 704               |
| • Aide individuelle – exclusion de l'aide sociale ZH                     | 2013-15 | 216 820              | 108 410               |
| • Aide d'urgence aiguë GE                                                | 2013-15 | 423 000              | 141 000               |
| • Kleider stärken Leute BS                                               | 2013-15 | 391 005              | 131 036               |
| • Schritt:weise – intégration BL                                         | 2010-15 | 258 000              | 54 500                |
| <b>Nouvellement approuvés en 2014:</b>                                   |         |                      |                       |
| • s@idelbullismo TI                                                      | 2014-16 | 69 800               | 55 000                |
| • Moi, personne âgée GE                                                  | 2015-17 | 91 000               | 24 000                |
| • Aide aux enfants défavorisés GE                                        | 2015-17 | 390 800              | 131 000               |
| • Sozial-, Rechts- und Rückkehrberatung Transit ZH (rallonge budgétaire) | 2015-16 | 201 925              | --                    |

**c) Axe prioritaire 3: projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles (orientation stratégique 5)**

Organisation dirigeante de la SSS

Longtemps simple organisation de bénévoles, la SSS a attendu 1994 pour se doter d'un siège administratif en vue de décharger son Comité central (CC). Du fait de la polyvalence des membres du CC, investis d'une fonction représentative régionale ou de la responsabilité de domaines spécialisés, la ligne de démarcation entre tâches stratégiques et opérationnelles était floue. Il s'agit d'assurer des modalités de répartition des tâches, de conduite et d'indemnisation modernes, conformes aux principes de bonne gouvernance. Après l'adoption de la révision statutaire de 2013 par l'assemblée des délégués, la structure de la SSS a été refondue. En avril 2014, on a procédé à l'élection d'un nouveau CC et aux dernières adaptations statutaires requises. La séparation entre niveaux stratégique et opérationnel est ainsi réalisée, et le siège administratif renforcé et mieux structuré. Sur le fond, le projet a été achevé à l'été 2014, conformément au calendrier. Les fonds n'étant pas complètement épuisés, une demande de prolongation sera déposée en vue de la mise à jour et de l'archivage des documents relatifs au projet.

### aquamap.ch – carte suisse des nageurs-sauveteurs

La plupart des accidents aquatiques se produisent en eaux libres sur des sites non surveillés. La carte en ligne *aquamap.ch* de la Société Suisse de Sauvetage (SSS) procède de la volonté de prévenir les noyades en de tels lieux. Elle peut être consultée sur Internet ou téléchargée gratuitement comme application sur un smartphone.

Les sites fluviaux et lacustres de Suisse alémanique et du Tessin référencés sur *aquamap.ch* sont assortis d'informations en trois langues. La carte ne contient pas encore de sites romands. Avec 5000 accès seulement, l'objectif de sensibilisation de la population suisse n'a pas encore été atteint. Une demande de prolongation correspondante a été déposée.

### La SSS en tournée (nouveau)

Malgré le plan d'études 21, de fortes contraintes s'exercent sur l'enseignement de la natation à l'école, le manque de plans d'eau utilisables en toute saison n'étant pas la moindre. La SSS souhaite innover en mettant à la disposition des établissements un plan d'eau mobile dans un camion. Le projet pilote y relatif a reçu l'aval de la Fondation humanitaire en 2014.

Contrairement au calendrier initial, la SSS ne disposera d'un bassin itinérant qu'à la mi-2015, au lieu de la fin 2014. En conséquence, sa tournée sera reportée au second semestre de l'année scolaire 2015-2016. Les fondements contractuels de la collaboration entre la SSS et la société Aqwa-Itineris ont cependant été posés en 2014.

**Axe prioritaire 3:** projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles (orientation stratégique 5)

| Projets en chiffres                   | Durée   | Contribution globale | Montant versé en 2014 |
|---------------------------------------|---------|----------------------|-----------------------|
| • Organisation dirigeante de la SSS   | 2011-15 | 431 969              | --                    |
| • <i>aquamap.ch</i>                   | 2011-15 | 313 280              | --                    |
| <b>Nouvellement approuvé en 2014:</b> |         |                      |                       |
| • La SSS en tournée                   | 2014-15 | 170 000              | 170 000               |

**d) Axe prioritaire 4: projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratégique 6)**

### Club 25

Le Club 25 est un programme novateur qui vise à mobiliser des jeunes de 16 à 25 ans en faveur d'enjeux sanitaires tels que le don du sang volontaire. Mise en réseau planétaire, transferts de savoir et monitoring sont autant de moyens mis en œuvre par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour rallier des jeunes du monde entier, à travers l'adhésion à un Club 25 national, à la cause du don du sang volontaire, les associer au travail de promotion de la santé et les amener à devenir des relais d'information auprès de leurs pairs.

Difficile, la communication entre la Fondation et la Fédération a pâti d'une forte rotation du personnel au sein de la seconde. Depuis juin 2014, le poste de Senior Officer est de nouveau vacant, et il a été impossible d'obtenir des renseignements sur le nombre de programmes pays soutenus en 2014.

## **Afrique**

### Afrique occidentale – fonds spécial en faveur des handicapés

Géré par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Fonds spécial en faveur des handicapés (SFD) œuvre à l'amélioration de la qualité de vie de personnes handicapées démunies en les aidant à recouvrer leur mobilité grâce à un appareillage ou à un traitement. Des structures sont aménagées et consolidées localement pour assurer leur rééducation à long terme.

En 2014, six centres de rééducation au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo, un établissement régional de formation au Togo ainsi que la Fédération Africaine des Techniciens Orthoprothésistes (FATO) ont bénéficié du SFD. Au total, 8862 personnes (dont 2000 enfants et 1093 femmes) ont été secourues, et 456 prothèses et 2594 orthèses fabriquées. En outre, 604 béquilles et deux fauteuils roulants ont été distribués. Dans le cadre de l'assurance-qualité, huit visites chez les partenaires locaux ont été organisées et onze formations continues dispensées à 129 techniciens à Lomé.

### Afrique – sang sûr

Chaque jour, des habitants de pays en développement meurent faute d'un approvisionnement en sang adapté. La transmission transfusionnelle d'agents infectieux représente en outre un risque majeur, qui peut être conjuré par l'inactivation des pathogènes dans le sang total: une technologie fiable, économique, n'induisant aucune dépendance énergétique et facilement adaptable aux contextes locaux africains. Il s'agira, d'ici à la mi-2016, d'établir la faisabilité technique et de préparer des études cliniques en Afrique. Le projet sera mené conjointement par Transfusion CRS Suisse SA et des partenaires externes.

Le projet a débuté en 2014 avec un léger retard. Jusqu'à la fin de l'année, des études sur l'efficacité et la toxicité des produits chimiques ainsi que sur la qualité du sang traité après l'inactivation des virus ont été menées conformément au calendrier. Les résultats obtenus répondent aux attentes et sont prometteurs. L'épidémie d'Ebola a attiré l'attention de la communauté scientifique internationale sur ce projet, dont les résultats pourraient ouvrir la voie à des options thérapeutiques à base de plasma de patients guéris.

### Swaziland – programme anti-VIH/sida

A travers le programme anti-VIH/sida qu'elle a lancé en 2003 au Swaziland, la CRS a engagé un travail pionnier dans les zones rurales. La fourniture de traitements de qualité et abordables à des personnes porteuses du VIH se double d'un effort de prévention relayé par les jeunes dans les communautés, de soins à domicile ainsi que d'un soutien aux orphelins et aux enfants vulnérables.

2014 a marqué la fin de la longue collaboration avec la Baphalali Swaziland Red Cross Society (BSRCS). Après avoir relevé continuellement ses subventions en faveur du projet au cours des trois derniers exercices, le gouvernement a repris le financement intégral des cliniques en mars 2014, assurant ainsi leur pérennité. Même la composante soins à domicile a pu être inscrite dans le programme étatique. Par contre, les volets relatifs à la prévention et aux activités de jeunesse sont abandonnés du fait de difficultés institutionnelles au sein de la BSRCS. Les fonds alloués n'ayant de ce fait pas été épuisés, 1 021 958 CHF ont été restitués à la Fondation.

## **Asie**

### Cambodge – prévention et hygiène

L'amélioration de la qualité de vie des habitants de la province cambodgienne de Takeo en termes de santé et d'hygiène passe par l'accès des communautés rurales à l'information, à l'eau potable et à des installations sanitaires ainsi que par la préparation de la population aux catastrophes. Il s'agit notamment de donner à la Croix-Rouge locale les moyens d'atteindre elle-même ces objectifs.

Dans 168 villages de la province de Takeo et dans 47 de celle de Koh Kong, d'importantes avancées se sont fait jour en 2014 en matière d'hygiène et d'approvisionnement en eau potable. Désormais, 998 ménages disposent de latrines financées par leurs propres moyens. Un soutien financier à l'aménagement de tels équipements a été alloué à 410 autres familles identifiées comme pauvres par les villageois. Ces acquis considérables ont été précédés d'une prise de conscience favorisée par les actions de sensibilisation menées sans relâche dans les villages.

### Laos – programme de santé

Au Laos, la CRS œuvre à l'amélioration de la desserte en soins des provinces de Luang Prabang et d'Oudomxay. Sensibilisée à l'hygiène et à la prévention, la population s'équipe collectivement de systèmes d'alimentation en eau et d'assainissement. La CRS subvient intégralement aux coûts de santé des plus démunis de certains districts à travers un fonds social.

En 2014, le programme a été étendu à dix autres villages, si bien que 20 communautés villageoises sont désormais soutenues dans leurs efforts pour améliorer l'état de santé de leurs habitants. Un accès à l'eau potable et à des latrines a été garanti à 5000 personnes de plus, portant le nombre total de bénéficiaires à 9500. Ces mesures d'ordre infrastructurel se sont assorties d'un effort de sensibilisation à l'hygiène axé sur les «3 cleans»: eau propre, nourriture propre, environnement propre. Enfin, 8971 personnes parmi les plus pauvres ont bénéficié d'un accès à des soins médicaux grâce à la prise en charge des coûts par le fonds social financé par la CRS et géré par la Croix-Rouge laotienne.

#### Laos – programme de santé materno-infantile (nouveau)

Dans la province de Luang Prabang également, un projet destiné à améliorer l'état de santé des mères, des nouveau-nés et des enfants de moins de 5 ans a reçu l'aval de la Fondation humanitaire en 2014. La fourniture d'une meilleure formation pratique aux sages-femmes communautaires, le renforcement des autorités sanitaires locales ainsi que la garantie d'un accès à des prestations de qualité accrue dans les domaines de la néonatalogie et de la protection materno-infantile en sont les principaux axes.

En 2014, de premiers pas décisifs ont été franchis. Les deux hôpitaux de district de Phonsay et de Chomphet ont été rénovés, et des centres de santé ont été équipés du matériel et des consommables élémentaires. De plus, des mesures de perfectionnement à l'intention du personnel spécialisé ont été dispensées dans le domaine de la santé materno-infantile.

#### Laos – fonds d'équité

Le gouvernement laotien se propose de garantir d'ici à 2020 l'accès des plus pauvres aux soins. Dans ce cadre, la CRS prend en charge la gestion directe de fonds sociaux – ou fonds d'équité – dans quatre provinces du sud du pays. Un volet du projet a également consisté à fournir au ministère de la santé un conseil stratégique en matière de fonds d'équité et d'accès de tous aux soins de santé.

Mis en œuvre pendant trois ans dans le sud du Laos, ce projet relatif à des fonds d'équité a été achevé le 30 juin 2014. Ces dispositifs ont permis à 148 300 personnes – soit environ 26% de la population – de recourir à des soins médicaux. De fait, la fréquentation des services de santé par les plus pauvres a augmenté. Mères et enfants, notamment, sont plus nombreux à bénéficier d'une prise en charge médicale. Simultanément, la CRS a fourni une contribution décisive au sein des différents groupes de travail techniques du ministère.

#### Laos – contribution à la couverture de santé universelle (nouveau)

La Fondation humanitaire a consenti en 2014 à ce que le projet relatif au «fonds d'équité» soit reconduit. Le fonds social existant est maintenu afin de pérenniser l'accès des habitants défavorisés au système de santé. Le projet est fondé sur une collaboration étroite avec l'autorité sanitaire aux niveaux provincial et national dans le but d'assurer la reprise progressive du dispositif par cette dernière. L'activité de conseil stratégique auprès du ministère de la santé se poursuit également. L'amélioration qualitative des soins médicaux constitue un autre pan du projet.

#### Bangladesh – programme de santé CRS

Le programme de santé mené par la CRS au Bangladesh, qui consiste à étendre et à réaménager la desserte en soins et la promotion de la santé, comprend désormais la réduction des risques de catastrophe (DRR). Le district de Rajshahi est équipé de 200 cliniques et, dans celui de Gaibandha, un nouveau projet de DRR est lancé. Enfin, un projet EAH (Eau, Assainissement et Hygiène) est mis en œuvre à Naogaoan.

En 2014, les cliniques villageoises de Raishahi ont été assidûment fréquen-

tées, ce qui plaide en faveur du programme lancé par le gouvernement. Simultanément, des déficits se sont fait jour tels que le manque de médicaments et la pénurie de personnel qualifié. S'agissant du projet de DRR conduit à Gaibandha avec le Croissant-Rouge, des querelles entre le siège et l'antenne locale en ont empêché la mise en œuvre. Le projet EAH à Nao-gaon a en revanche été très concluant. Différents essais pilotes destinés à accroître l'efficacité et l'impact des mesures prévues grâce à l'exploitation des synergies avec d'autres ONG ont été engagés, notamment en matière d'aménagement de latrines.

#### Pakistan – santé maternelle et infantile

Les inondations de l'été 2010 ont rendu encore plus précaire l'état de santé de la population pakistanaise. Mères et enfants, notamment, pâtissent du manque d'infrastructures médicales. De concert avec l'Université Aga Khan, la CRS œuvre en faveur de leur prise en charge dans le district de Dadu, situé dans la province du Sindh.

En 2014, toutes les acquisitions prévues (ambulance, groupe électrogène, consommables et instruments médicaux) ont été réalisées. Les cinq centres de santé communautaire et le pôle mère-enfant de l'hôpital K. N. Shah ont étendu leurs prestations. Désormais ouvert 24 heures sur 24, ce dernier service est très fréquenté. Les statistiques 2014 indiquent un taux de consultations élevé ainsi qu'une constante augmentation des contrôles prénataux. Aucun décès chez les mères et les nouveau-nés n'a été rapporté. La fourniture régulière de consommables médicaux est assurée. Ces résultats réjouissants et les efforts infatigables de l'Université Aga Khan ont retenu l'intérêt des autorités, qui souhaitent étendre le projet à d'autres districts.

#### Bhoutan – création d'une Société nationale de la Croix-Rouge

Depuis 2008, la CRS multiplie les démarches pour aider le Bhoutan à se doter d'une Société nationale de la Croix-Rouge. Diverses instances gouvernementales ont confirmé l'intérêt du pays pour une telle avancée. En cours depuis 2012, la création d'une Société de la Croix-Rouge a achoppé sur certaines difficultés d'organisation et de coordination, à l'origine de retards considérables. Aussi le projet n'a-t-il bénéficié d'aucun versement en 2014.

En février 2014, le responsable du programme s'est rendu au Bhoutan en vue d'entretiens et de vérifications supplémentaires. Dans le souci de faciliter la coordination, la CRS a employé sur place une personne du pays en août. En novembre, la Maison royale a enfin approuvé la fondation d'un groupe de travail Croix-Rouge. De plus, la prise en charge de nouveaux projets en matière de prévention des catastrophes et de promotion de la santé a été décidée conjointement avec les ministères de l'intérieur et de la santé.

#### Népal – prévention des catastrophes

Dans cinq communes du district népalais de Banke, la CRS mène un projet visant à améliorer la préparation aux catastrophes et l'éducation sanitaire des communautés villageoises.

En 2014, l'évaluation a révélé le haut niveau de préparation aux catastrophes des communautés cibles. Quand, pendant l'été, les villages situés au bord de

la Rapti ont été en proie aux inondations, les dispositifs d'alerte précoce ont fonctionné dans les dix communautés, et les évacuations ont sauvé des vies. Les villages bénéficiaires ont même pu en ravitailler d'autres grâce au fonds alimentaire. Sur 604 ménages, 332 sont aujourd'hui équipés de toilettes. Trois communes ont été déclarées «exemptes de défécation en plein air». Un meilleur accès à l'eau a été assuré à 3220 villageois et à neuf écoles.

#### Vietnam – réduction des risques de catastrophe dans le delta du Mékong

De concert avec des experts de la Croix-Rouge vietnamienne, la CRS associe la population et les autorités de sept communes particulièrement exposées du delta du Mékong à la définition de mesures de réduction des risques de catastrophe. Il s'agit d'abaisser la vulnérabilité aux aléas naturels et de renforcer les capacités locales.

Le projet a été achevé avec succès le 30 septembre 2014. Outre l'équipement des équipes de secours des communes et des écoles ainsi que diverses mesures de formation et d'entraînement, des dispositifs de protection visibles et exploitables ont été aménagés. Cinq communes se sont dotées de routes surélevées qui tiennent lieu de remparts contre les inondations et de voies d'évacuation d'urgence. Un pont en dur a été construit dans une autre, également à des fins d'évacuation. Enfin, une commune s'est équipée d'un abri d'urgence qui, en cas de tempête tropicale, peut accueillir 300 personnes dans un quartier exposé.

### **Amérique du Sud**

Depuis 2003, la Fondation humanitaire finance des programmes de santé communautaire de la CRS en Amérique du Sud (Bolivie, Equateur et Paraguay). La durabilité est au cœur de ces activités visant à renforcer les organisations communautaires ainsi qu'à former et à sensibiliser la population.

#### Equateur – droit à la santé

En Equateur, le projet en cours assure à la population indigène un accès aux structures sanitaires étatiques en permettant aux communautés kishwa, huaorani et afroéquatorienne d'interagir avec l'Etat et de mettre en œuvre conjointement des activités en faveur de la santé.

En 2014, les quatre organisations partenaires FONAKISE, REDDESC, NAWA et OCKIL ont assis leurs bonnes relations avec le secteur sanitaire étatique. Ils ont assuré un travail d'assistance et de prévention ainsi que 110 journées dédiées à la santé animées par des brigades mobiles déployées dans 68 villages reculés.

#### Bolivie – droit à la santé

En Bolivie aussi, il s'agit de garantir à la population la possibilité de recourir aux prestations étatiques en améliorant la collaboration entre les organisations autochtones et le personnel sanitaire étatique.

En 2014, les activités du projet ont déjà ménagé à 90% du public visé un accès réel aux ressources. Sur le plan politique, deux organisations partenaires

ont été à l'origine d'une campagne de lobbying nationale en faveur de l'instauration du système de santé universel et gratuit. Le ralliement des écoles à la démarche a été décisif. Les élèves du secondaire sont ainsi intervenus énergiquement en faveur de la prévention de la maladie de Chagas, de la tuberculose, de la dengue et des infections sexuellement transmissibles (IST).

#### Paraguay – santé communautaire (nouveau)

Au Paraguay, enfin, un projet visant à renforcer la capacité d'action des organisations paysannes dans cinq départements contribue dans une large mesure à améliorer l'état de santé général de la population rurale.

En 2014, 18 organisations communautaires sont intervenues dans quinze municipalités et 84 villages. Le travail s'est engagé avec la santé environnementale comme nouveau volet. De vastes pans de la population ont bénéficié de celui relatif à la santé sexuelle et reproductive, qui reposait sur la méthode des vidéos forums. La population a en outre été associée à un état des lieux participatif. L'ensemble des acquis du projet ont contribué à la prévention des maladies et au renforcement des communautés villageoises face aux enjeux de santé.

#### Paraguay – prévention du VIH/sida

Au Paraguay, la CRS soutient la fondation Vencer, une organisation de victimes qui œuvre à la prévention du VIH/sida et à la mise en œuvre de la politique publique de lutte contre cette maladie.

La campagne de lobbying menée pendant cinq ans a abouti en 2014 à l'adoption d'une ordonnance de loi nationale sur le VIH/sida. Les droits des personnes porteuses du virus, les obligations étatiques ainsi que les mesures préventives sont ainsi définies. Les activités de conscientisation mises en œuvre par Vencer à Asunción ont permis de sensibiliser près de 200 personnes influentes. La fondation intervient en outre auprès de 1530 jeunes désormais informés sur le VIH/sida ainsi que sur les autres IST et au fait de leurs droits.

#### Salvador – réduction des risques sanitaires et climatiques

Bajo Lempa, la zone bénéficiaire, subit de façon récurrente des inondations destructrices, dont l'intensité et la fréquence vont s'accroître sous l'effet du réchauffement climatique et de la montée annoncée du niveau des océans. Le projet en cours vise à renforcer la résilience locale grâce à des mécanismes de préparation et d'adaptation. Des mesures expérimentales circonscrites telles que constructions sur pilotis résistantes aux inondations sont en outre prévues.

Après un lancement prometteur par les comités villageois – principaux relais de la prévention des catastrophes et de la santé communautaire –, le projet a accusé des retards, consécutifs à l'insécurité créée par des gangs armés (*maras*). L'accès aux 50 communautés villageoises est devenu difficile, nécessitant des investissements supplémentaires dans des mesures de protection, et la collaboration avec le CICR a été intensifiée. A la fin de l'exercice, le projet a été adapté et prolongé d'un an.

#### Haïti – réduction des risques de catastrophe à Léogâne (rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

En Haïti aussi, la CRS est soucieuse de réduire les risques et de prémunir la population contre les dangers. Les analyses des risques naturels et les formations ont permis de diffuser localement la connaissance des dangers, contribuant simultanément à alerter population et autorités sur la nécessité d'une meilleure gestion des ressources. Afin de stabiliser les pentes menacées par l'érosion, des opérations de reboisement associant des communautés entières sont organisées. En 2013, du fait de restrictions, seul le premier exercice avait bénéficié de la garantie d'un financement. En 2014, le projet a reçu l'assurance d'une rallonge budgétaire pour la période 2014-2016.

Pendant l'année sous revue, de grandes avancées ont été réalisées, notamment en matière de dispositifs d'alerte cyclonique, de jardinage (technique de la *terra preta*) et de cartographie. Le projet de DRR conduit au Honduras a inspiré et motivé l'équipe haïtienne, qui en a repris – moyennant des adaptations – certaines mesures dans l'Etat insulaire.

#### Honduras – soins de santé communautaire et protection civile

La CRS intervient depuis 2004 dans la Zona Sur, au Honduras. Il s'agit d'améliorer la prise en charge sanitaire et la protection civile des habitants de zones rurales à risque sous-dotées en soins par le renforcement et la mutualisation des capacités locales de 120 villages et des systèmes municipaux.

En 2014, la phase triennale a été clôturée avec succès. La prévention des catastrophes a été élargie et tous les villages sont reliés au système national. Les études de risques servent de base à des mesures de protection concrètes mises en œuvre en partie dans le cadre du projet et en partie par les autorités et les habitants. En matière de santé, des progrès ont été accomplis: la propagation de la dengue et du chikungunya est restée nettement inférieure à la moyenne nationale. Une évaluation externe a confirmé ces résultats positifs ainsi que la grande satisfaction de la population et des autorités locales.

#### Honduras – Olancho: résilience grâce à la réduction des risques (nouveau)

Dans le département d'Olancho, la CRS et la Croix-Rouge hondurienne mènent depuis 2005 des projets de DRR également axés sur des comités villageois. Dans le présent projet, cette approche s'assortit d'un ancrage aux prochains niveaux étatiques et d'un possible passage à l'échelle supérieure. Une nouveauté tient à l'octroi d'un financement par la Fondation humanitaire à partir de 2015. Le projet vise à former dans 75 villages vulnérables des comités locaux chargés de la prévention des catastrophes (DRR) et de la promotion de la santé et à les relier aux systèmes nationaux ainsi qu'à mettre en œuvre des mesures de formation et d'infrastructure (desserte en eau, reboisement, bio-ingénierie, etc.).

#### Honduras – promotion de la santé et prévention de la violence

Cinq quartiers pauvres de Tegucigalpa, la capitale, bénéficient de ce projet, qui se décline en prestations de soutien scolaire et familial ainsi qu'en offres de formation professionnelle et de santé ciblant les jeunes à risque.

Les objectifs annuels visés par le projet cofinancé par la Fondation en 2014 ont été largement atteints. Ainsi, quelque 500 adolescents ont été adressés aux services de santé et à la structure de prise en charge psychosociale, le nombre de groupes d'entraide parentale a doublé et plus de 500 jeunes ont terminé une formation professionnelle. Préalable à la pérennisation des activités, le renforcement des organisations de quartier locales est une autre visée du projet qui a débouché sur la création de cinq comités de prévention des catastrophes.

## **Europe**

### Biélorussie – programme d'infirmières visiteuses

En Biélorussie, la CRS œuvre à l'instauration de normes de soins et de prise en charge et à la professionnalisation des infirmières communales de la Croix-Rouge locale (CRB). La promotion des bénévoles qui relaient l'action de ces intervenantes dans la sphère domestique est un aspect important de la démarche.

Au terme d'un travail d'étayage et de soutien d'une décennie (2005-2014), la CRB est désormais en mesure de poursuivre le programme en régie propre. Pendant cette période, d'importantes étapes ont été franchies pour la professionnalisation des infirmières: 1. mise sur pied de cours postgrade pour l'ensemble du personnel affecté aux soins à domicile; 2. informatisation des dossiers médicaux, y compris collecte de données/statistiques; 3. normes qualitatives applicables aux interventions soignantes et thérapeutiques. La CRB et son service d'infirmières visiteuses sont de nouveau perçus et valorisés par l'opinion publique et les autorités.

### Biélorussie – action communautaire de santé

Toujours en Biélorussie, la CRS s'est associée au ministère de la santé pour mener un projet pilote dans trois régions rurales et urbaines. Promotion de la santé et prévention ainsi que programmes de formation et campagnes sont les axes majeurs autour desquels s'articulent les interventions.

En avril 2014, une déléguée santé de la CRS s'est attelée à la tâche à Minsk. Le programme donne lieu à une collaboration directe avec le ministère de la santé, c'est-à-dire l'Institut d'hygiène, de santé publique et d'épidémiologie, le principal partenaire. Jusqu'en décembre 2014, les travaux préparatoires aux études de base dans les quatre districts ruraux des régions de Grodno et de Vitebsk ainsi que dans la zone urbaine pilote de Gorky ont été réalisés. Il apparaît déjà qu'outre les problèmes alimentaires, l'excès d'alcool est à l'origine de graves problèmes de santé.

### Moldavie – santé communautaire

En 2011, la CRS a engagé une collaboration avec la Croix-Rouge moldave (CRM) en matière de santé et de soins. Toutefois, celle-ci a dû être abandonnée en 2013. Concrètement, le travail se poursuit avec deux ONG: CASMED et HelpAge. En raison des retards ainsi occasionnés, aucune tranche n'a été versée en 2014.

Quatre communes des districts de Rezina et Soldanesti ont été retenues dans le cadre du projet partiel «Aide et soins à domicile». Si des auxiliaires de vie et de soins ont pu être trouvés sur place, le recrutement de personnel infirmier s'est avéré plus difficile du fait de l'émigration massive de la main-d'œuvre qualifiée. En tout, 346 personnes ont bénéficié de 3325 visites assurées par quatre infirmières et de 10 958 autres visites par huit auxiliaires de vie et de soins. Dans les mêmes communes, des associations de seniors ont été créées dans le cadre du projet partiel «Vieillessement actif». Les seniors ont affiché une forte volonté de se mobiliser. Au total, 54 personnes ont rejoint des groupes et ont rendu visite à 260 seniors vulnérables.

#### Bosnie-Herzégovine – soins et aide

En Bosnie-Herzégovine, la CRS conçoit un modèle de soins à domicile complémentaire du service étatique de soins communautaires. La formation et la promotion d'auxiliaires de santé et de bénévoles intervenant au domicile des personnes âgées en constituent un pan important. Des groupes d'entraide et d'aide de voisinage se mobilisent en faveur des seniors.

En 2014, le service de soins à domicile de la ville de Tuzla a connu un début concluant. Composée d'une infirmière et de quatre auxiliaires de vie et de soins, l'équipe soignante est intervenue au domicile de 62 personnes. L'ouverture du service de Lukacac a été retardée par les inondations destructrices survenues en juin et des difficultés au sein de la Croix-Rouge locale. Dans la commune de Gradacac, quatre associations de seniors ont été créées, ce qui porte leur nombre à huit.

### **Crédit-cadre pour des projets transfusionnels à l'étranger**

Le Conseil de fondation a approuvé en 2012 un crédit-cadre de 8,7 mio de CHF au débit du capital libre pour le financement de projets transfusionnels à l'étranger. Les fonds nécessaires à la mise en œuvre du concept *ad hoc* sont ainsi garantis. Les projets relevant de ce concept seront ainsi financés, en plus du budget de dotation ordinaire, sur le crédit-cadre.

#### Haïti – renforcement du Service de transfusion sanguine (rallonge budgétaire nouvellement approuvée)

Le Service de transfusion sanguine haïtien a été complètement détruit par le séisme de 2010. La CRS participe à sa reconstruction de concert avec les Croix-Rouge allemande et sud-coréenne. L'encadrement du projet par le médecin haïtien de la CRS ainsi que par des experts internationaux en médecine transfusionnelle permettra d'accroître les capacités du secteur.

Une évaluation externe conduite en 2014 a servi de base à l'élaboration d'un prolongement au projet (optimisation de la gestion de la qualité, augmentation de la performance des structures de transfusion sanguine périphériques 2015-2018). Grâce à la mobilisation ainsi qu'à la formation et à la spécialisation constantes du personnel autochtone, la Croix-Rouge haïtienne est désormais de nouveau capable de produire plus de 24 000 poches de sang.

#### Liban – sécurité transfusionnelle

Repris en 2012 de la Croix-Rouge de Belgique par la CRS, le projet vise à sécuriser l'approvisionnement en sang de cinq camps de réfugiés palestiniens au Liban. Cela passe par l'organisation de formations intensives permettant aux collaborateurs des banques de sang du Croissant-Rouge palestinien d'améliorer les processus opérationnels de la collecte et de la transformation du sang.

En 2014, des formations supplémentaires dispensées à plus d'une centaine de médecins, d'infirmiers et de spécialistes ont permis une utilisation plus efficace du sang et des produits sanguins dans les cinq hôpitaux. De plus, la sélection et l'acquisition de dispositifs spécifiques et de réchauffeurs de sang sont très avancées. Ces équipements sont le gage d'une nouvelle optimisation de la qualité du travail des laboratoires. Les dotations financières de l'UNRWA en faveur des cinq laboratoires spécialisés sont ainsi maintenues, et l'approvisionnement en sang des réfugiés palestiniens est pérennisé.

#### Malawi – automatisation des groupes sanguins

Au Malawi, pays qui compte parmi les plus pauvres de la planète, les besoins d'assistance sanitaire sont considérables. La CRS aide le Service de transfusion sanguine du Malawi à s'équiper d'un appareil permettant d'automatiser la détermination des groupes sanguins dans les dons de sang. En réduisant le risque d'erreur, le recours à un système automatisé contribue à la sécurité des receveurs: une détermination erronée du groupe sanguin peut en effet être fatale.

Dans le cadre de ce projet, le processus de feed-back relatif à l'appel d'offres international pour l'appareil a accusé des retards. Comme, de surcroît, le prestataire fabrique uniquement les appareils sur commande, c'est-à-dire après signature du contrat, la livraison peut être nettement plus tardive que prévu. Aussi le projet a-t-il été prolongé sans coûts additionnels jusqu'en mars 2015.

#### Moldavie – renforcement du Service de transfusion sanguine

Le projet est destiné à renforcer le dispositif transfusionnel moldave afin d'assurer à la population du pays un accès à du sang sûr. Ouverture d'un laboratoire de référence à Chisinau, amélioration de la fabrication du sang grâce au recours à de nouvelles machines, utilisation de matériel jetable, formation de collaborateurs et équipement des banques de sang en appareils nouveaux sont autant de moyens mis en œuvre.

En janvier 2014, une conférence de presse au ministère de la santé a donné le coup d'envoi officiel du projet. Tous les objectifs visés ont été atteints. Une stratégie de renforcement du Service moldave de transfusion sanguine 2014-2016 a été élaborée. De même, les bases légales du nouveau laboratoire de référence ainsi que des normes de traitement du sang ont été énoncées et adoptées. Six experts moldaves ont suivi une spécialisation dans le laboratoire transfusionnel de Lugano et ont formé à leur tour 160 experts médicaux et paramédicaux (médecins, laborantins et infirmiers).

### Honduras – soutien au Service de transfusion sanguine (nouveau)

Créé il y a 25 ans, le Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge hondurienne est aujourd'hui un grand pourvoyeur de sang: 60% à 70% des produits sanguins transfusés au Honduras sont fabriqués par lui.

A l'automne 2014, les conclusions de la procédure d'évaluation de 2013 ont entraîné la validation du projet «Renforcement du Service de transfusion sanguine de la CRH». L'agenda de l'année sous revue a été dominé par la planification détaillée du projet pour la période 2015-2017 ainsi que par la préparation d'un atelier international avec les autorités sanitaires nationales et internationales compétentes. Prévu pour le premier semestre 2015, celui-ci servira de base à la formulation d'une politique nationale de transfusion.

**Axe prioritaire 4:** projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratégique 6)

| Projets en chiffres                                             | Durée   | Contribution globale | Montant versé en 2014 |
|-----------------------------------------------------------------|---------|----------------------|-----------------------|
| • Club 25                                                       | 2010-14 | 500 000              | 80 000                |
| • Afrique occidentale – SFD                                     | 2012-14 | 1 100 000            | 300 000               |
| • Afrique – sang sûr                                            | 2014-16 | 1 500 000            | 335 397               |
| • Swaziland – programme anti-VIH/sida                           | 2003-14 | 16 655 102           | -1 021 958            |
| • Cambodge – prévention et hygiène                              | 2006-14 | 2 224 000            | --                    |
| • Laos – programme de santé                                     | 2010-16 | 1 897 500            | 287 500               |
| • Laos – fonds d'équité                                         | 2011-14 | 1 150 000            | --                    |
| • Bangladesh – programme de santé CRS                           | 2013-15 | 2 300 000            | 747 500               |
| • Pakistan – santé maternelle et infantile                      | 2012-15 | 1 265 000            | --                    |
| • Bhoutan – création d'une Société nationale                    | 2012-15 | 713 000              | --                    |
| • Népal – prévention des catastrophes                           | 2010-15 | 388 352              | --                    |
| • Vietnam – réduction des risques de catastrophe                | 2012-14 | 805 000              | 168 442               |
| • Equateur – droit à la santé                                   | 2014-16 | 721 050              | 240 350               |
| • Bolivie – droit à la santé                                    | 2014-16 | 707 250              | 235 750               |
| • Paraguay – prévention du VIH/sida                             | 2012-14 | 350 000              | 120 000               |
| • Salvador – réduction des risques sanitaires et climatiques    | 2010-15 | 1 116 392            | 230 000               |
| • Haïti – réduction des risques de catastrophe à Léogâne        | 2013    | 134 550              | --                    |
| • Honduras – soins de santé communautaire                       | 2006-14 | 4 052 018            | 402 750               |
| • Honduras – promotion de la santé et prévention de la violence | 2014    | 177 906              | 177 906               |
| • Biélorussie – prog. d'infirmières visiteuses                  | 2009-14 | 2 056 685            | 731 305               |

**Axe prioritaire 4:** projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratégique 6)

| Projets en chiffres                                                            | Durée   | Contribution globale | Montant versé en 2014 |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------|----------------------|-----------------------|
| • Biélorussie – action communautaire de santé                                  | 2014-16 | 1 236 157            | 265 369               |
| • Moldavie – santé communautaire                                               | 2011-15 | 930 479              | --                    |
| • Bosnie-Herzégovine – soins et aide                                           | 2013-16 | 1 186 800            | 307 050               |
| <b>Nouvellement approuvés en 2014:</b>                                         |         |                      |                       |
| • Laos – contribution à la couverture de santé universelle (reconduction)      | 2014-16 | 1 000 000            | --                    |
| • Laos – santé materno-infantile                                               | 2014-17 | 1 150 000            | 287 500               |
| • Paraguay – santé communautaire                                               | 2014-16 | 670 000              | 223 330               |
| • Haïti – réduction des risques de catastrophe à Léogâne (rallonge budgétaire) | 2014-16 | 555 450              | 230 000               |
| • Honduras – Olancho                                                           | 2015-17 | 1 464 803            | --                    |

**Axe prioritaire 4:** projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratégique 6)

**Crédit-cadre pour des projets transfusionnels à l'étranger**

| Projets en chiffres                                                | Durée   | Contribution globale | Montant versé en 2014 |
|--------------------------------------------------------------------|---------|----------------------|-----------------------|
| • Haïti – renforcement du STS                                      | 2012-15 | 808 335              | 269 675               |
| • Liban – sécurité transfusionnelle                                | 2012-14 | 1 066 050            | 331 200               |
| • Moldavie – renforcement du STS                                   | 2014-16 | 2 512 733            | 1 465 630             |
| • Malawi – automatisation de la détermination des groupes sanguins | 2013-15 | 341 524              | --                    |
| <b>Nouvellement approuvés en 2014:</b>                             |         |                      |                       |
| • Honduras – soutien au STS                                        | 2014-17 | 600 771              | 18 400                |
| • Haïti – renforcement du STS (rallonge budgétaire)                | 2015-17 | 931 500              | --                    |

**e) Axe prioritaire 5: projets et activités dans le secteur de la formation non formelle dans les domaines d'activités clés Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage (orientation stratégique 7)**

e-learning dans le cadre du cours de sauveteur de l'ASS

En réduisant le temps de présence dans les locaux de l'Alliance suisse des samaritains (ASS), le développement et le déploiement de l'e-learning devraient rehausser l'attrait du cours de sauveteur et, donc, permettre à l'ASS de reconquérir des parts de marché. L'e-learning ayant également bénéficié d'un soutien en provenance du fonds Santé Lindenhof, le projet a été élargi à

trois cours (CSauv, CSauv-Refresher et BLS-AED).

Le projet a été achevé en octobre 2014. Les trois produits d'apprentissage en ligne sont désormais disponibles en anglais. La plate-forme d'éducation a été adaptée en conséquence. Une connexion sécurisée permet aux formateurs d'accéder aux supports didactiques, qu'il est en outre possible de se procurer dans la boutique en ligne. Depuis juillet 2014, l'ASS ne collabore plus avec l'Ecole du Lindenhof, mais directement avec le gestionnaire de plate-formes LINK+LINK. Lancée le 12 août 2014 conjointement avec les autres organisations de sauvetage de la Croix-Rouge, l'appli de premiers secours avait été téléchargée près de 30 000 fois à la fin de l'année.

#### Intégration de l'e-learning dans la formation des cadres de l'ASS

A travers le projet d'intégration de l'e-learning dans la formation des cadres, la transmission de savoir sera prise en charge par une solution d'éducation en ligne, ce qui accroîtra l'efficacité des éléments présentiels. En 2013, une extension du projet sans incidence sur les coûts a été validée en vue de la création d'une plate-forme électronique interne.

Au premier trimestre 2014, plusieurs prestataires de solutions d'e-learning ont été passés en revue. Les travaux ont débuté en avril/mai après la sélection de l'un d'entre eux. En juillet, les responsables de formation des AC CR ont eu un premier aperçu de la plate-forme. Les feedbacks des utilisateurs ont été exploités et les enseignements qui s'en dégageaient pris en compte. En octobre/novembre, l'installation de la plate-forme «myLearning» a été suivie du lancement d'une première phase de test approfondie.

#### redcross-edu.ch (reconduction nouvellement approuvée)

Après avoir soutenu la création et le développement d'un portail dédié à la formation dès les années 2010-2012, la Fondation humanitaire a consenti à ce que le projet soit reconduit. Il s'agit de faire de *redcross-edu.ch* le principal outil de commercialisation des cours de la CRS: 75% de l'offre doit y être répertoriée. Le portail se conçoit en outre comme un moyen de favoriser l'identification des organisations membres avec la CRS.

Le projet de reconduction a connu un début très prometteur. Dès la fin 2014, l'objectif avait été atteint voire dépassé: en janvier 2015, l'ensemble des cours des AC CR étaient mis en ligne sur *redcross-edu.ch*. De même, des dispositions techniques sont prises pour que la SSS puisse publier ses cours après l'ouverture de son nouveau site Internet en 2015. Pour l'ASS, cette réussite pave la voie à la mise en ligne des cours des sections de samaritains restantes.

#### Projet partiel Cadres de formation de l'ASS (nouveau)

La Fondation humanitaire a validé en 2014 un nouveau projet de l'ASS visant à mettre à jour le concept de formation de ses formateurs. Celui-ci procède du souci de répondre aux exigences nouvelles de l'environnement afin de s'assurer une présence sur le marché. En outre, la formation doit satisfaire les besoins des samaritains et délester les cadres des sections et des associations cantonales.

Pendant l'année sous revue, un groupe de projet largement étayé a élaboré un concept de formation qui met un accent particulier sur les différentes exigences auxquelles sont soumis les formateurs internes et externes. Le document a été présenté en détail aux associations cantonales à l'occasion de la conférence d'automne. Il a reçu un très bon accueil.

**Axe prioritaire 5:** projets et activités dans le secteur de la formation non formelle dans les domaines d'activités clés Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage (orientation stratégique 7)

| Projets en chiffres                               | Durée   | Contribution globale | Montant versé en 2014 |
|---------------------------------------------------|---------|----------------------|-----------------------|
| • e-learning dans le cadre du CSauv de l'ASS      | 2012-14 | 769 247              | 79 366                |
| • e-learning dans la formation des cadres ASS     | 2011-14 | 649 077              | 203 251               |
| <b>Nouvellement approuvés en 2014:</b>            |         |                      |                       |
| • <i>redcross-edu.ch</i> (projet de reconduction) | 2014-15 | 591 843              | 341 843               |
| • Projet partiel Cadres de formation de l'ASS     | 2014-16 | 1 011 800            | 96 800                |

#### **f) Contribution fixe au Conseil de la Croix-Rouge**

Outre le soutien à des projets, la Fondation humanitaire verse, en vertu de l'art. 4 let. a al. 2 de son règlement, une contribution annuelle fixe au CCR. Celle-ci sert au financement des tâches dirigeantes et institutionnelles de la CRS, ce conformément au but a) de la Fondation.

Parmi les tâches dirigeantes et institutionnelles figurent le travail au sein et au service des organes statutaires – Assemblée de la Croix-Rouge, CCR et Commission de contrôle de gestion – ainsi que ceux du système de coopération intercantonale, la représentation dans les instances et entités nationales et internationales ainsi que les contributions de membres correspondantes, la direction des Centres de compétences Bénévolat, Jeunesse et Sauvetage, des contributions aux tâches suprêmes relevant de la communication et du marketing ainsi que l'élaboration de fondements dans les domaines de la santé, de l'intégration et de la coopération internationale. Le financement de ces activités par la Fondation humanitaire dispense les organisations membres de la CRS de verser des cotisations de membres, et une plus grande part des dons peut ainsi être affectée à des projets.

Le montant de la contribution fixe au CCR est déterminé à moyen terme par le CCR lui-même, sachant qu'en vertu de l'art. 9 al. 1 let. f du règlement de fondation, il ne doit pas excéder 30% des revenus. En 2014, une contribution de 5 mio de CHF a été versée.

### 3. Stratégie 2020 de la CRS

En juin 2013, l'Assemblée de la Croix-Rouge a adopté la Stratégie 2020 de la CRS. Ce document a des conséquences directes sur la Fondation humanitaire qui, en vertu de l'art. 3 de son règlement, poursuit ses buts conformément aux objectifs supérieurs et orientations stratégiques de la CRS.

#### 3.1. Orientations et groupes cibles stratégiques

La Stratégie 2020 de la CRS énonce quatorze orientations et 44 objectifs stratégiques. Six de ces orientations ainsi que les objectifs dans lesquels elles sont transposées ont inspiré les axes prioritaires et sont directement pertinentes pour la stratégie de la Fondation humanitaire.

| Axes prioritaires                                                                                                                                                                               | Orientations de la Stratégie 2020 de la CRS                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse (orientation stratégique 3)                                                                                            | 3. Nous sommes le premier acteur humanitaire dans le domaine de la santé en Suisse.                                                                                                    |
| 2. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse (orientation stratégique 4)                                                                              | 4. Nous promouvons l'intégration sociale et sommes un prestataire majeur d'offres en ce sens.                                                                                          |
| 3. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles (orientation stratégique 5)                                                                           | 5. Nous sommes la première organisation humanitaire de Suisse dans le domaine du sauvetage bénévole terrestre et aquatique ainsi que dans celui du sauvetage aérien professionnel.     |
| 4. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratégique 6)                        | 6. Nous sommes la première organisation suisse dans les domaines de la gestion de catastrophes et de la santé dans le contexte de la coopération internationale.                       |
| 5. Projets et activités dans le secteur de la formation non formelle dans les domaines d'activités clés Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage (orientation stratégique 7) | 7. Nous sommes l'institution de formation compétente et reconnue du secteur non formel dans nos domaines d'activités clés Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage. |
| 6. Projets et activités destinés à promouvoir et à renforcer les compétences clés Bénévolat et Activités de jeunesse (orientation stratégique 9)                                                | 9. Nous sommes une organisation attrayante pour les bénévoles et les jeunes.                                                                                                           |

La définition des groupes cibles stratégiques est tout aussi pertinente, étant donné que la sélection des requêtes, selon les critères de dotation de la Fondation, se fonde sur le bénéfice escompté en faveur des groupes cibles. Voici les groupes cibles tels qu'énoncés dans la Stratégie 2020 de la CRS:

|                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| En notre qualité d'organisation humanitaire, nous destinons nos prestations à des personnes en Suisse et à l'étranger dont la vie, la santé ou la dignité est menacée ou a subi un préjudice.      |
| En Suisse, nous axons notre activité sur les groupes cibles ci-après:                                                                                                                              |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes socialement défavorisées, isolées et tributaires de mesures de protection menacées ou frappées d'exclusion sociale ou d'exploitation</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes dont la santé est menacée ou altérée ou qui sont privées d'un accès adéquat aux soins</li> </ul>                                                |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes âgées ou fragiles vivant à domicile et tributaires d'un soutien, ainsi que leurs proches</li> </ul>                                             |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Familles, enfants et adolescents qui ont besoin d'un soutien</li> </ul>                                                                                   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Requérants d'asile, personnes admises à titre provisoire, réfugiés reconnus et sans-papiers</li> </ul>                                                    |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes tributaires de premiers secours, de prestations de sauvetage ou d'aide en cas de catastrophe</li> </ul>                                         |
| A l'étranger, nous axons notre activité sur les groupes cibles ci-après:                                                                                                                           |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes menacées ou frappées par des catastrophes ou des crises</li> </ul>                                                                              |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes et groupes de population particulièrement défavorisés, privés d'un accès adéquat aux soins</li> </ul>                                           |

### 3.2. Financement partiel de la mise en œuvre de la Stratégie

Sur décision conjointe du CCR et du Conseil de fondation, la Fondation humanitaire avait en 2013 débloqué 20 mio de CHF sur son capital libre en vue de financer partiellement la mise en œuvre de la Stratégie. Outre les activités ordinaires de la Croix-Rouge, d'autres mesures concrètes en phase avec la Stratégie 2020 ont ainsi pu être déployées en direction des groupes cibles en Suisse et à l'étranger.

Les modalités de ce financement partiel par la Fondation humanitaire sont régies par des directives spécifiques. L'affectation des fonds de l'institution y est limitée à sept programmes dont le contenu et les objectifs d'efficacité sont clairement énoncés. Il sera ainsi possible de rendre compte à l'issue de la période stratégique du bénéfice et de l'impact des contributions supplémentaires de la Fondation humanitaire. Celui-ci veille notamment à ce que les programmes financés soient conçus de façon à ne pas nécessiter un renouvellement du soutien de la Fondation après 2020. Le travail de mise en œuvre stratégique nécessitant une préparation et une coordination intenses, aucune mesure d'application n'a encore été soumise à la Fondation humanitaire.

## **4. Activité de placement: gestion de la fortune**

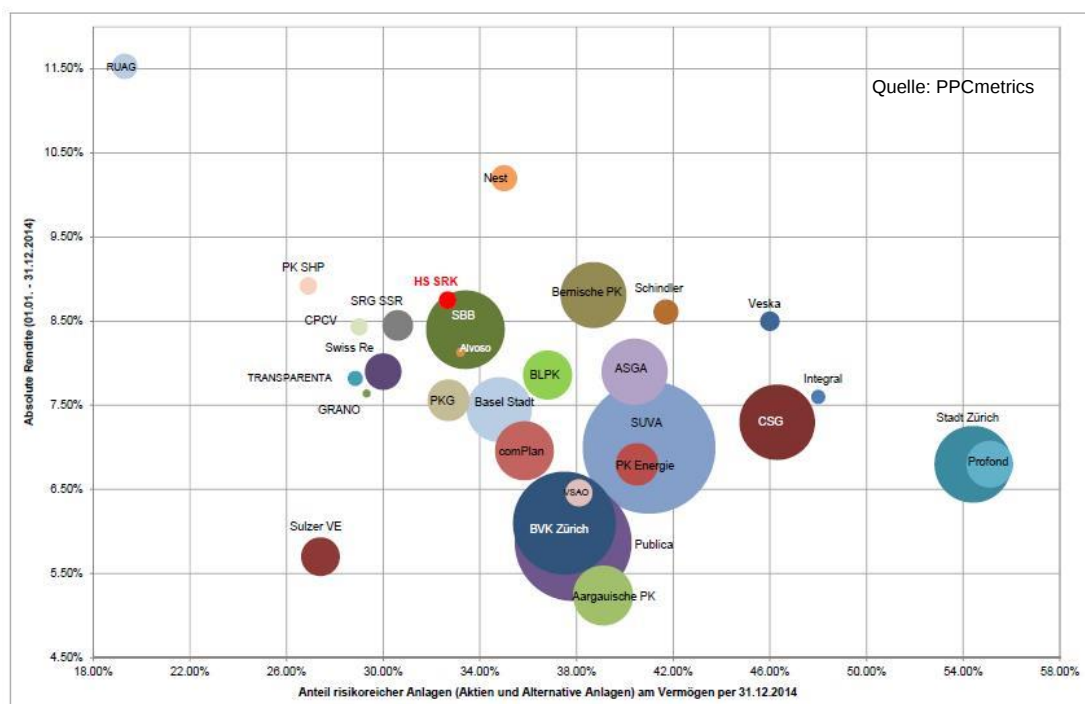
Seule une gestion durable et optimale de sa fortune permet à la Fondation humanitaire CRS de réaliser ses buts, à savoir distribuer des revenus pour soutenir le travail humanitaire de la Croix-Rouge. Aussi le placement de fortune se fonde-t-il sur des règles professionnelles, telles qu'elles ont cours chez les investisseurs institutionnels. La commission des placements justifie des compétences requises. Son travail est en outre encadré par un expert externe. Le Conseil de fondation arrête et vérifie périodiquement la stratégie de placement. La commission des placements procède à l'allocation tactique à l'intérieur des marges admissibles et surveille la performance des différents gérants de fortune. L'ensemble de la fortune est investi dans le fonds Subvenimus.

### **4.1. Placements et revenus de la fortune 2014**

Contre toute attente, l'exercice 2014 a été favorable aux placements de la Fondation humanitaire CRS.

Le desserrement de la politique monétaire mondiale a entraîné ces dernières années une inflation des actifs. Les banques centrales en espéraient une redynamisation de l'économie réelle. Le traitement n'agissant que modérément, la dose a été accrue de façon continue et dans une mesure inédite. En contrepartie, le taux d'intérêt, c'est-à-dire le prix de l'argent, a chuté à un niveau presque nul. Les Etats étranglés par des dettes de plus en plus lourdes s'en réjouissent. Aucun rendement sûr et raisonnable ne pouvant être dégagé, épargnants, investisseurs et institutions de prévoyance n'ont plus que des miettes.

Du fait du recul des intérêts, la plus-value réalisée sur le portefeuille d'obligations de l'institution a avoisiné 3%. Par contre, les prévisions relatives aux cours et aux rendements sont déplorables. Les actions et les placements immobiliers ont enregistré une hausse moyenne de 10% et plus. Le portefeuille défensif de la Fondation humanitaire a ainsi dégagé une forte performance de 8,75%, comparable à celle de son indice de comparaison (8,76%): un chiffre qui, compte tenu de la conjoncture, passe pour attrayant.



## 4.2. Perspectives 2015

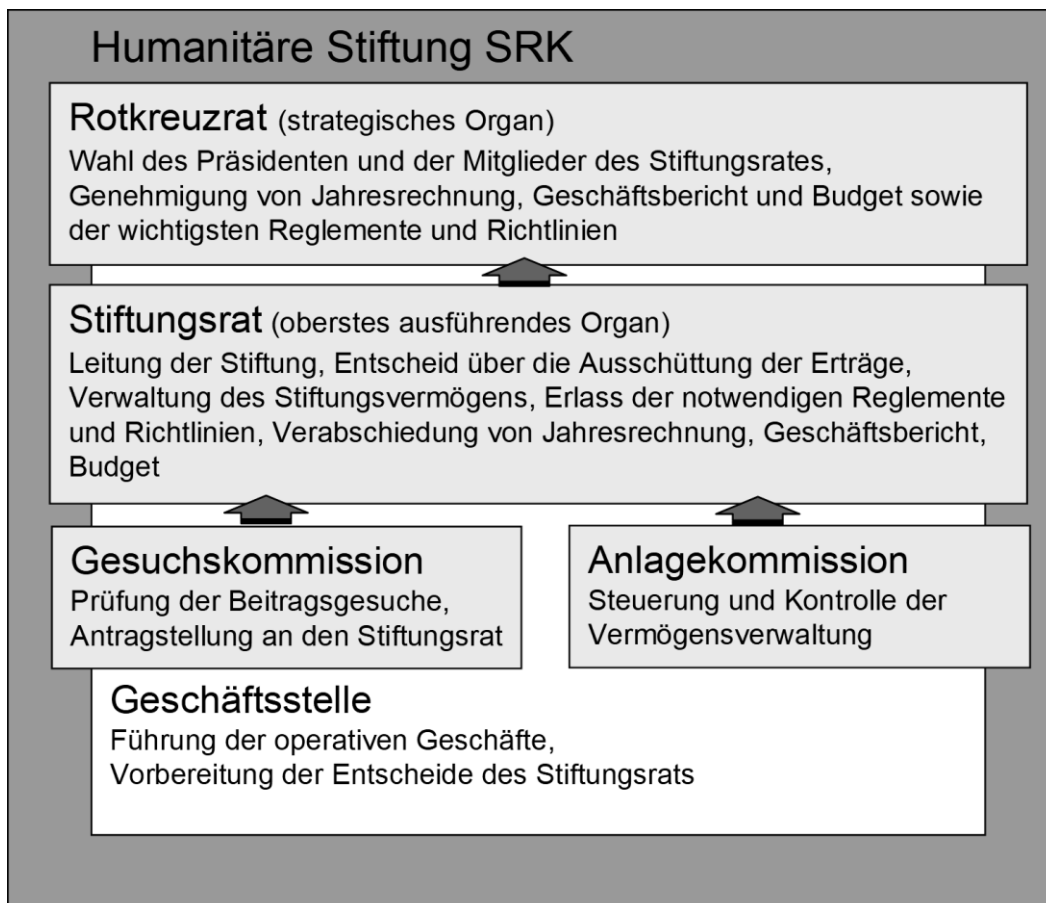
Toutefois, les perspectives restent contrastées. Les marchés obligataires sont très surévalués. Les évaluations boursières et immobilières sont nettement supérieures au niveau moyen de plusieurs années. Aussi longtemps que les investisseurs pensent gagner encore plus, les marchés vont se maintenir voire croître. Mais l'euphorie pourrait vite céder à un mouvement de revente. Les causes pourraient tenir à des évolutions géopolitiques telles que le conflit avec la Russie. La stagnation structurelle en Europe fait craindre pour les pays situés à la périphérie et pour l'euro. Une évolution non maîtrisée au Japon ou un ralentissement inattendu en Chine pourraient être lourds de conséquences.

Un effondrement des marchés financiers provoquerait de nouveau l'intervention des banques centrales. Mais on peut se demander où irait un nouvel apport de liquidités – probablement pas dans l'économie réelle mais, comme jusqu'à maintenant, dans d'autres emprunts d'Etat et partiellement dans les marchés financiers.

La baisse du prix du pétrole en Europe, au Japon et en Chine laisse entrevoir une éclaircie. Il en va autrement des pays producteurs de matières premières: même les Etats-Unis sont fragilisés par la chute des prix du pétrole. L'instabilité monétaire constitue une autre source d'inquiétude.

Dans ce contexte, la commission des placements réserve ses prévisions et se tient sur ses gardes. Toute amélioration de la situation serait toutefois de nature à réjouir la Fondation et ses interlocuteurs.

## 5. Organisation de la Fondation humanitaire CRS



### Conseil de fondation:

- Dieter Weber, président
- Max Cotting, vice-président
- Daniel Biedermann
- Reto Donatsch
- Caroline Duriaux
- Toni Frisch
- Annalis Knoepfel-Christoffel
- Markus Mader
- Jacques Perrot

### Secrétariat:

- Charlotte Gysin, directrice
- Franziska Zillig, assistante

### Commission des demandes:

- Toni Frisch, président
- Daniel Biedermann
- Caroline Duriaux
- Annalis Knoepfel-Christoffel

#### Avec voix consultative:

- Directrice

### Commission des placements:

- Max Cotting, président
- Reto Donatsch

#### Avec voix consultative:

- Hansruedi Scherer, PPCMetrics
- Directrice

## 6. Faits et chiffres en bref

|                                                                |                 |
|----------------------------------------------------------------|-----------------|
| Actif au 31 décembre 2014                                      | CHF 810 811 584 |
| Revenus de la fortune (exercice du fonds 1.7.2013 – 30.6.2014) | CHF 16 271 875  |
| - Revenu brut du fonds instit. Subvenimus                      | CHF 17 473 065  |
| - Frais du fonds Subvenimus                                    | CHF 1 201 190   |
| Après déduction des charges                                    | CHF 357 769     |
| - Charges administratives du secrétariat                       | CHF 338 000     |
| - Conseil de gestion de fortune, autres charges                | CHF 19 769      |
| Revenus nets directs 2014                                      | CHF 15 914 106  |
| Dotations 2014 au débit du budget ordinaire                    | CHF 15 313 680  |
| - Projets nouvellement approuvés en 2014                       | CHF 10 313 680  |
| - Contribution fixe 2014 au CCR                                | CHF 5 000 000   |
| Dotations 2014 au débit de financements additionnels           | CHF 1 532 271   |
| - Crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étr.                | CHF 1 532 271   |
| - Mise en œuvre de la Stratégie 2020 CRS                       | CHF 00          |
| Total des nouvelles approbations 2014                          | CHF 16 845 951  |
| Versements 2014 au débit du budget ordinaire                   | CHF 14 595 633  |
| - Projets (approuvés en 2014 et avant)                         | CHF 9 595 633   |
| - Contribution fixe 2014 au CCR                                | CHF 5 000 000   |
| Versements 2014 au débit de financements additionnels          | CHF 2 084 905   |
| - Crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étr.                | CHF 2 084 905   |
| Total des versements 2014                                      | CHF 16 680 538  |
| Provisions pour budgets approuvés 2015 – 2023                  | CHF 28 423 136  |
| - Projets au débit du budget ordinaire                         | CHF 19 943 967  |
| - Projets au débit du contrat-cadre                            | CHF 2 629 169   |
| - Fonds de solidarité                                          | CHF 5 850 000   |
| Montant du crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étr.       | CHF 2 350 099   |
| Montant de mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS        | CHF 20 000 000  |
| Total des provisions affectées aux travaux en mode projet      | CHF 50 773 235  |

Les comptes annuels ordinaires de la Fondation humanitaire CRS sont consolidés avec ceux de la Croix-Rouge suisse. Ils ont été révisés par Ernst & Young, organe de contrôle, et jugés conformes à la législation suisse, à l'acte de fondation et au règlement.